

Grandes Cultures

VOLUME 19 N° 3 - AVRIL 2009

LE MAGAZINE DES PRODUCTEURS AU SERVICE DES PRODUCTEURS

DOSSIER PHYTOPROTECTION

Plusieurs croient que l'application préventive de fongicides dans les cultures de maïs et de soya aurait un impact sur les rendements.

Une analyse approfondie de cette question permet de trancher entre les espoirs et la réalité. À lire sans faute.

ANALYSE

Voici le temps de voir qu'elles sont les prévisions d'ensemencement ici comme aux États-Unis.

TECHNIQUE

Comment semer le soya Natto



www.fpccq.qc.ca

SUPPLÉMENT DE LA TERRE DE CHEZ NOUS



Pour un vert sain.



STRATEGO 

Des champs plus verts se traduisent en de meilleurs rendements.

Stratego^{MD} appartient à une nouvelle génération en terme de protection des maladies, car il contribue à produire des champs de céréales plus verts – ce qui permet une meilleure photosynthèse – pour des rendements supérieurs. Stratego est doté de deux modes d'action uniques qui offrent un contrôle prolongé en s'intégrant dans la feuille pour se déplacer dans le plant. C'est sa protection prolongée qui fait de Stratego un merveilleux partenaire de mélange en réservoir avec l'herbicide Buctril^{MD} M. Consultez votre détaillant pour plus de détails.



Bayer CropScience

bayercropscience.ca ou 1 888-283-6847

Toujours lire et se conformer aux directives des étiquettes. Buctril^{MD} M et Stratego^{MD} sont des marques de commerce déposées de Bayer. Bayer CropScience est membre de CropLife Canada.

01/06-9742F

Supplément de La Terre de chez nous

ÉDITEUR

La Terre de chez nous
Union des producteurs agricoles
555, boul. Roland-Therrien, bureau 100
Longueuil (Québec) J4H 3Y9
Tél. : 450 679-8483
Courriel : cultures@laterre.ca
Site Web : www.laterre.ca

DIRECTEUR

Loïc Hamon

RÉDACTEUR EN CHEF, DÉLÉGUÉ AUX MAGAZINES

Michel Beaunoyer

SECRÉTAIRE DE PRODUCTION

Lorraine Trottier

JOURNALISTES

Martine Giguère
Martin Ménard

COLLABORATEURS

André Comeau
Pierre Fournier
François Langevin
Nathalie Martel
Patric Ménard

CONCEPTION GRAPHIQUE

Groupe Charest

COORDONNATRICE DE PRODUCTION

Carole Lalancette

INFOGRAPHIE

Jocelyne Carrier
Céline Dupras

PUBLICITÉ

Courriel : pub@laterre.ca

DIRECTEUR DES VENTES

André Savard, poste 7221

REPRÉSENTANTS AU QUÉBEC

Christian Guinard, poste 7271
Sylvain Joubert, poste 7272
Sylvain Lalonde, poste 7576

REPRÉSENTANT HORS QUÉBEC

Jacques Long
Tél. : 905 335-5700
Télééc. : 905 335-5001
Courriel : jlong@laterre.ca

ABONNEMENTS

450 679-8483, postes 7274, 7413

IMPRESSION

Imprimerie Solisco

DÉPÔT LÉGAL

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1207-8131

PHOTO PAGE COUVERTURE

Beatriz Salas

PROCHAINE PARUTION

15 octobre 2009

RÉSERVATION D'ESPACE PUBLICITAIRE

24 septembre 2009

MATÉRIEL PUBLICITAIRE

1^{er} octobre 2009

*Ce magazine est publié cinq fois par année.
Dans la présente publication, le générique
masculin est employé sans discrimination et
uniquement dans le but d'alléger le texte.*

4 ÉDITORIAL

5 ACTUALITÉS

- Assemblée générale 2009
- Élections et nouveau conseil
- ASRA : paiement en avril
- Dépôt du rapport Saint-Pierre
- Nouveau président au SPSQ
- Entente de principe
- Contrats récents

7 SEMENCE

De meilleures conditions pour les producteurs de semence

8 RECHERCHE

La fusariose chez les céréales



10 DOSSIER PHYTOPROTECTION

- Les fongicides et le rendement du maïs
- Le fongicide préventif dans le soya
- Réussir le blé

24 ANALYSE

Les intentions d'ensemencement aux USA

26 ANALYSE

Prévisions d'ensemencement au Québec

30 TECHNIQUE

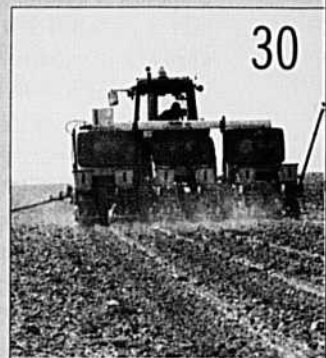
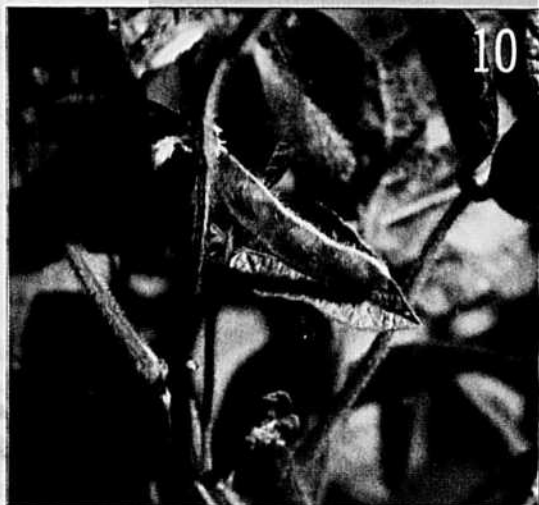
Comment semer le soya Natto

35 ENVIRONNEMENT

Recyclage des contenants de pesticides vides

36 CHRONIQUE DE PIERRE FOURNIER

Le métier d'agriculteur devrait être plus reconnu



POUR NOUS REJOINDRE...



Fédération des producteurs de cultures
commerciales du Québec (FPCCQ)
555, boul. Roland-Therrien, bureau 505
Longueuil (Québec) J4H 4G4
Téléphone : 450 679-0530 • Télécopie : 450 679-6372
Courriel : fpccq@fpccq.qc.ca,
Internet : http://www.fpccq.qc.ca

Pour obtenir l'information... et les commentaires
sur le marché des grains
Service de messagerie vocale (gratuit)
1 800 361-1345 • 1 800 361-9736 • 1 800 361-2095
514 521-1717 - Ligne de Montréal



CHRISTIAN OVERBEEK

Président, FPCCQ

C'est avec beaucoup de plaisir et une grande détermination à faire progresser les intérêts des familles agricoles que je renouvelais ma candidature à titre de président de la Fédération au mois de mars 2009.

C'est avec le même plaisir et une grande reconnaissance que je tiens à vous remercier de m'accorder un autre mandat à la présidence de la Fédération. L'investissement en temps que requiert ce poste et l'intensité de la tâche demeurent tout de même un immense défi pour un producteur agricole. Cependant, il est extrêmement gratifiant et motivant de travailler pour la cause des producteurs de grains. Les défis sont nombreux en ce qui a trait à l'amélioration de notre environnement d'affaire, de travail et de vie.

Comme je l'expliquais lors de mon allocution à la dernière assemblée générale annuelle, l'année 2008-2009 a été extrêmement chargée. Bien que les programmes de sécurité du revenu demeurent une pièce essentielle à la poursuite de nos activités, comme pour tous les producteurs de grains du monde qui doivent faire face aux lourdes subventions des pays exportateurs, la Fédération ne peut mettre de côté les autres dossiers pour se concentrer sur un seul. Ma compréhension des enjeux, des contraintes et des forces en présence m'amène rapidement à conclure qu'il faut gérer le tout de façon globale. Tout est lié et on ne peut laisser une pièce de côté, ou en prendre juste une, si l'on ne veut pas

S'unir dans une vision globale

constamment reculer à la suite de chaque pas que nous ferons.

Nous devons utiliser cette force collective de façon sérieuse et stratégique. Ceci signifie en premier lieu d'agir et d'être reconnu, individuellement et collectivement, comme des gens responsables et engagés. L'engagement de produire selon les normes et exigences, mais avec la responsabilité de le faire sans compromettre l'avenir de nos fermes. L'obtention d'un maximum de revenu du marché est aussi un engagement incontournable. Ce défi ne se relève que si nous utilisons les meilleures stratégies individuelles et collectives afin de saisir toutes les opportunités. Au grand principe de répondre aux besoins des marchés, en quantité et en qualité, s'ajoute celui d'obtenir le prix juste et équitable afin que nos filières de mise en marché (consommation humaine, animale, industrielle) soient motivantes, dynamiques et durables.

Être responsable et engagé, c'est aussi savoir s'approprier toutes les informations et enjeux, et mettre l'émotivité et les idéologies de côté afin de prendre des décisions éclairées. À cet effet, combien de producteurs oublient trop souvent les raisons fondamentales de la mise en vente en commun du blé. Par exemple, que c'est toute la Table filière des grains, acheteurs, centres de grains, utilisateurs, gouvernements qui, en 1996, convenait que l'on devait gérer collectivement l'uniformité des lots de blé afin de ne pas perdre nos marchés locaux. Faute d'entente sur un partage équitable des revenus de cette valeur ajoutée, nous avons dû utiliser le plan conjoint pour que cela aboutisse. Si ce n'était de notre volonté d'aller de l'avant avec la mise en vente en commun du blé (SMVCB), je me demande où nous en serions aujourd'hui, probablement encore en attente et passifs. Le SMVCB n'est qu'une forme active de la volonté des producteurs de se prendre en main. Il y a encore place à amélioration, certes, mais sur le simple terrain de l'objectif initial de la Filière, il faut absolument mentionner que les principaux acheteurs de blé québécois ont vu une nette différence au niveau de l'uniformité des lots selon une étude indépendante.

Le projet de Système de recueil et de diffusion d'information (SRDI) est une autre forme d'engagement collectif et individuel envers une maximisation de nos revenus du marché. Cet outil collectif vise justement à répondre à la volonté de la Table filière d'offrir une information de qualité sur les marchés à tous les intervenants. Il m'est toujours difficile de comprendre pourquoi un groupe de producteurs s'acharne, par des recours judiciaires, à retarder l'accès à de telles informations. Je tiens à rappeler que nous avons une responsabilité envers l'utilisation du plan conjoint et nous devons démontrer cette année à la Régie, et à la société en général, que nous l'utilisons de façon responsable et sérieuse afin de favoriser une mise en marché plus ordonnée et plus efficace.

Être responsable et engagé nous permettra de relever un grand nombre de défis. Plusieurs nous attendent dans la prochaine année. Le rapport sur le soutien aux revenus agricoles du groupe de travail du comité exécutif du gouvernement du Québec, déposé le 27 mars 2009, semble faire une complète abstraction de la réalité du secteur des grains. Collectivement, nous devons maximiser notre force de persuasion afin de faire entendre raison et obtenir le soutien adéquat pour que nos terres agricoles demeurent productives, compétitives et rentables. Tout comme les prochaines collaborations et partenariats en recherche et en soutien technique que nous devons absolument mettre de l'avant afin de faire de nos fermes des entreprises durables.

Chacune de ces pièces a son importance, mais l'élément moteur qui nous rassemble et qui nous permettra d'accéder à un avenir prometteur est bien entendu l'union de toutes nos forces individuelles. C'est un défi considérable qui impose quelques contraintes, exige des responsabilités et requiert des engagements, mais qui apporte des gains durables pour ces acteurs passionnés. Cette entraide a fait ses preuves dans toutes les sociétés du monde et l'agriculture, de par ses enjeux économiques et sociaux, est une petite société en soi qui obéit aux mêmes règles de responsabilité et d'engagement. Bonne saison 2009.

Assemblée générale 2009

La 35^e assemblée générale annuelle de la Fédération et la 28^e assemblée annuelle du Plan conjoint des producteurs de cultures commerciales du Québec ont eu lieu les 25 et 26 mars dernier. Les 350 participants ont profité de ce moment pour faire le point sur l'état de la situation dans le secteur des grains et sur les actions et interventions à entreprendre au cours des prochains mois. Les travaux des délégués ont été précédés de quelques conférences qui portaient, dans l'ordre, sur le regroupement canadien d'achats collectifs d'intrants Farmers of North America (Bob Friesen), les orientations de la recherche en Amérique du Nord (D' Anne Vanasse), la volonté de prendre notre vie et notre avenir en main (l'acteur Hugo Dubé), les perspectives économiques et agricoles (D' Maurice Doyon) et le programme Cisaille.

À la suite du processus d'évaluation des objectifs et des propositions d'amélioration du service de mise en vente en commun du blé (SMVCB), les délégués ont voulu dans un premier temps confirmer leur appui à cette initiative de mise en marché. Quelques bonifications ou modifications au fonctionnement ont été proposées. Les producteurs ont demandé entre autres choses que le respect du Règlement soit renforcé et que les fautifs soient interpellés en vertu des pouvoirs de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles et des obligations de conformité imposées par les programmes de sécurité des revenus. Un nouveau règlement sur la divulgation obligatoire des superficies pour tous les blés a aussi été ratifié en ce sens.

L'élargissement du plan conjoint aux grains consommés à la ferme a reçu l'appui de plus de 2/3 des délégués. Cela permettra à la Fédération de poursuivre les démarches auprès de la Régie des marchés agricoles. Une séance publique sur la question suivra au courant de l'année 2009 et si le processus d'élargissement est accepté, la Fédération tiendrait normalement une première assemblée générale en mars 2010 durant laquelle les modalités de financement seraient établies.

La contribution spéciale pour le recours en droit compensateur de 0,15 \$/t prend fin à la suite du plein remboursement des frais du recours. Elle a été remplacée partiellement par une bonification de 0,10 \$/t de la contribution au fonds général du plan conjoint dans le but de bonifier le budget disponible au fonds de recherche. Cette consolidation du financement des activités de recherche et de transfert technologique devient essentielle



afin d'appuyer la productivité et la rentabilité des entreprises et afin de répondre aux exigences des programmes fédéraux en matière de financement partagé. Une résolution définissant un plan d'action et d'intervention sur la recherche, le transfert technologique et les services-conseils venait confirmer cet enjeu majeur pour l'avenir de la production de grains au Québec.

L'assemblée générale annuelle a voulu rappeler à l'ensemble de la filière agricole que son secteur est toujours menacé par de lourdes subventions mondiales. Le Farm Bill a été reconduit en mai 2008 avec les mêmes avantages en plus d'une nouvelle protection globale pour la ferme. Les délégués ont donc convenu de ratifier leurs besoins sectoriels en cette période de renouvellement de la FADQ et des programmes. Ces besoins reposent sur des programmes de sécurité et de soutien des revenus basés sur les coûts de production, des programmes d'appoint offerts aux entreprises des régions périphériques en processus de transition vers une plus grande productivité et des programmes d'amélioration de la production et de la productivité.

Les autres résolutions touchaient l'équité dans le mode de tarification et le partage des coûts des déficits à l'ASRA, l'augmentation des liquidités à la ferme par le programme ASRA, le processus d'approbation des dérivés climatiques et la mise en place d'un rendement probable

minimal à l'assurance récolte, le crédit d'impôt pour l'utilisation de semences certifiées, l'exemption de taxes municipales pour le centre de recherche CÉROM et la reconnaissance de l'agriculture comme service essentiel.

Élections et nouveau conseil

Le président sortant, Christian Overbeek, a été réélu par acclamation pour un terme de deux ans. Les autres membres élus au comité exécutif sont : William Van Tassel (1^{er} vice-président), Stéphane Bisailon (2^e vice-président), Sylvain Joyal et Ghislain Beauchemin.

Quelques membres du conseil d'administration ont quitté leur fonction à la fin du présent mandat. Les délégués ont offert leurs remerciements à Fernand Marcoux (président du SPSQ), Claude Carignan (vice-président du SPCC de la Mauricie) et France Lamonde (vice-présidente du SPCC de la région de Québec) pour le temps investi au sein de l'organisation à défendre et à promouvoir les intérêts des producteurs de grains.

Les producteurs qui compléteront le conseil d'administration de la Fédération pour l'année 2009-2010 sont : pour le SPCC Côte-du-Sud, Dany Pelletier (p.) et Louis-J. Desjardins (v.-p.), pour le SPCC Est-du-Québec, Firmin Paquet (p.) et Dave Gauthier (v.-p.), pour le SPCC Mauricie, Heinz Grogg (p.) et Michel Massicotte (v.-p.), pour le SPCC Lanaudière, Outaouais-Laurentides, Gilles Brisson (p.) et Michel Forget (v.-p.), pour le SPCC Centre-du-Québec, Jérôme Tourigny (v.-p.), pour le SPCC Québec, Danny Welsh (p.) et Fernand Filion (v.-p.), pour le SPCC Saguenay-Lac-Saint-Jean, Pierre Murray (v.-p.), pour le SPCC Saint-Hyacinthe et Estrie, Sylvain Pion (p.), pour le SPCC Saint-Jean-Valleyfield, Yves Philie (p.), pour le SPSQ, Paul Adam (p.) et Martin Provencher (v.-p.) et pour le SPCC Abitibi-Témiscamingue, Bernard Gauthier (p.) et Jacques Préville (v.-p.).

ASRA : paiement en avril

C'est au mois d'avril qu'a lieu la 2^e avance pour l'année d'assurance 2008. Les producteurs d'avoine, de blé fourrager et d'orge peuvent s'attendre à recevoir une avance. Au moment d'écrire ces lignes, les montants n'étaient pas encore connus et les discussions se poursuivaient avec La Financière agricole à ce sujet. Pour le blé de consommation, la possibilité d'une avance était moins certaine. Pour le maïs-grain, le soya et le

canola, aucun montant ne sera versé. Pour consulter les tableaux habituels de prévisions de compensations et de versements, consultez le site Internet de la FPCCQ au www.fpccq.qc.ca.

Dépôt du rapport de Michel R. Saint-Pierre : « Une nouvelle génération de programmes de soutien financier à l'agriculture »

C'est avec grande déception que la FPCCQ a pris connaissance de ce rapport qui n'apporte absolument rien de nouveau. Le rapport fait en premier lieu état des dérives de l'ASRA en utilisant ces arguments pour justifier la nécessité du passage à d'autres programmes afin d'abandonner l'ASRA qui n'a pas permis aux productions assurées de se développer logiquement en lien avec les signaux du marché.

Le programme proposé, appelé PARA (*Programme d'autogestion des risques agricoles*), remplacerait l'ASRA d'ici six ans. Il est en fait calqué sur des programmes fédéraux, comme l'Agri-Investissement, anciennement le CSRN et le CSRA. Il s'agirait donc d'un compte dans lequel la FADQ et le producteur effectueraient des dépôts basés sur les VNA. Le but est d'y accumuler des sommes dans les bonnes années pour les retirer lors de mauvaises, au besoin.

À cela s'ajouteraient des CAM (Contrats d'agriculture multifonctionnelle), qui verseraient un montant forfaitaire sous certaines conditions en lien avec le respect des pratiques de développement durable. Ceci permettrait ainsi d'apporter un soutien supplémentaire au développement régional et pour répondre à la nécessité de maintenir une agriculture à la grandeur du territoire, malgré un niveau de rentabilité moindre dans certaines régions. Beaucoup de travail resterait à faire pour mettre en place ce genre de contrats puisque le rapport n'élabore par sur le mode d'application. Notons que cette approche avoisine le modèle européen. Malgré tout, saluons l'ouverture du rapport face à certaines de nos revendications telles que les services-conseils, le concept d'aide aux investissements productifs et l'aide aux régions périphériques.

Avant d'en arriver à appliquer ces programmes proposés, le rapport prévoit une période de transition de six ans. Cette section du rapport est relativement étoffée et suggère d'apporter de nombreux changements au programme ASRA. Par

exemple, l'utilisation de modèles de référence plus performants, la mise en place de prix de marché minimaux, la modulation de la cotisation afin que les plus grosses fermes paient une part plus élevée de la cotisation que le tiers comme c'est le cas pour tous présentement. Des mesures d'accompagnement sont suggérées pour les fermes touchées.

La FPCCQ craint énormément les impacts que pourraient avoir les mesures proposées dans ce rapport. Les mesures transitoires abaisseraient le soutien aux grains locaux déjà défavorisés par rapport aux grains importés. Les impacts ne pourraient être que négatifs, et le nouveau programme PARA serait bien pire.

Inutile de dire que ce dossier sera étroitement suivi par la FPCCQ.



Nouveau président au SPSPQ

Le 20 mars dernier, le conseil d'administration du Syndicat des producteurs de semences *pedigree* du Québec a procédé à l'élection du conseil exécutif. Ce nouveau conseil sera dorénavant composé de : Paul Adam, producteur de Saint-Félix-de-Valois, en tant que président, Martin Provencher de Bécancour, à titre de premier vice-président et Daniel Dutilly de Rougemont, deuxième vice-président. On procède à une élection chaque année tel que stipulé dans les règlements.

Le Syndicat des producteurs de semences *pedigree* du Québec profite de l'occasion pour remercier Fernand Marcoux du travail accompli lors de ses quatre années à la présidence. Nous le remercions également pour son implication lors de la négociation de la convention de production ainsi que dans le dossier du déménagement du secrétariat à Saint-Hyacinthe.

Entente de principe

Les membres du conseil d'administration du SPSPQ sont fiers d'annoncer qu'une entente de principe est survenue le 30 janvier dernier entre le Syndicat des semences - FPCCQ et les représentants des différentes associations. La prochaine étape consistera à la rédaction des conventions par la Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec (FPCCQ), qui demandera par la suite une révision légale. Ce processus pourrait prendre plus d'un mois, car le Comité des conditions et modalités des conventions de production ne sera convoqué qu'en avril ou au début mai afin d'officialiser celle-ci.

Contrats récents

Si vous avez signé un contrat de production, veuillez vous assurer que le contrat tient compte des nouveautés de l'entente de principe. Communiquez avec votre représentant afin d'apporter les ajustements nécessaires. Tous les contrats de production 2009 doivent comporter ces mises à jour. Vous en retrouverez les principaux points en consultant le site Internet de la FPCCQ sous « bulletin Info Semence, spécial convention ». Tous les producteurs de semences recevront sous peu des informations supplémentaires à ce sujet.

PRODUCTEURS DE SEMENCES *PEDIGREE*

De meilleures conditions

Les producteurs de semences de qualité supérieure (*pedigree*) destinées aux grandes cultures ont conclu une entente de principe dans la négociation avec les représentants des associations liées à la mise en marché des semences. Cette entente pave la voie à une convention qui répond mieux à la réalité de production des membres. Elle favorisera un meilleur équilibre entre les besoins des producteurs et ceux des marchands. Il faut se rappeler que les producteurs de semences *pedigree* fournissent des semences d'origine génétique utilisées dans les grandes cultures commerciales du Québec, soit celles du blé, de l'orge et de l'avoine. Ils fournissent également une partie des semences de soya.

« Le contexte a beaucoup changé depuis la dernière convention signée en 2003 et des modifications s'imposaient pour le bien de l'ensemble de notre secteur de production », constate Paul Adam, président du syndicat. Les producteurs sont en effet confrontés à des coûts d'exploitation à la hausse compte tenu, maintenant, des plus grandes distances à parcourir pour acheminer des semences à un poste de conditionnement. Les pratiques commerciales demandent de plus en plus de souplesse pour répondre rapidement aux besoins du marché. Tout cela a un coût. « Nos membres vont pouvoir profiter de revenus adaptés aux frais d'exploitation réels et aux nouvelles exigences du marché, indique M. Adam. Par conséquent, les marchands vont profiter d'une plus grande stabilité d'approvisionnement. »

DES AMENDEMENTS NÉCESSAIRES

Des amendements significatifs sont prévus par rapport à la convention de 2003. En particulier, deux nouveautés sont à signaler. La première touche la pratique des superficies en *option*. Pour assurer un meilleur approvisionnement, les marchands



demandent de plus en plus souvent aux producteurs de semer des superficies en option. De cette façon, les marchands se donnent la possibilité d'acheter une portion supplémentaire de semences en plus du volume prévu dans le contrat ferme. Cette souplesse est de plus en plus appréciée de la part des marchands qui se donnent ainsi une marge de manœuvre. L'amendement concerne la compensation accordée au producteur de semences lorsque le marchand n'utilise pas le volume additionnel qu'il a demandé. Dans ce cas, le montant à verser au producteur est dorénavant un montant fixe de 50 \$ par hectare. Cette somme fixe remplacera avantageusement le mode de calcul complexe utilisé jusqu'à maintenant et permettra aussi de mieux faire face aux dépenses encourues. Cet amendement apporte un correctif nécessaire et permet ainsi aux producteurs de continuer d'offrir cette souplesse.

La deuxième nouveauté à signaler concerne la *prime*. Il s'agit du montant versé au producteur pour couvrir certains frais connexes, principalement les frais de transport des semences jusqu'au poste de conditionnement et les nouvelles exigences concernant la qualité des lots de semences. Le

projet de convention prévoit une prime minimale de 55 \$ par tonne métrique de semences avant conditionnement comparativement à la prime minimale actuelle de 40 \$. Ce montant couvrira de façon plus adéquate les dépenses additionnelles.

À ces deux amendements s'ajoutent d'autres améliorations qui sont nécessaires. « Il est prioritaire pour nous de clarifier certains aspects et, de façon générale, de parfaire cet outil qu'est la convention pour qu'elle reflète l'évolution des conditions de production », conclut le président du syndicat.

PRÈS DE 500 PRODUCTEURS TOUCHÉS

Le Syndicat des producteurs de semences *pedigree* du Québec est affilié à la Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec. Il compte quelque 500 membres présents dans la presque totalité des régions du Québec. Ces producteurs fournissent des semences de grande qualité, qui se démarquent par leurs caractéristiques particulières. La semence *pedigree* assure la pureté génétique, réduit les risques de maladie et garantit un niveau minimal de germination.

FERTILEC, UNE ALTERNATIVE PROFITABLE POUR VOS CHAMPS

Fanions et rubans de marquage + semences pour érosion

Cultivez-vous et visitez notre site Internet www.fertilec.com et vous vivrez une aventure agricole différente

Téléphone sans frais
1 888 831-1085


biodiversité

Télécopieur sans frais
1 888 836-1915

LA FUSARIOSE CHEZ LES CÉRÉALES

La saison 2008 peut-elle influencer la saison 2009?

FRANÇOIS LANGEVIN, ANDRÉ COMEAU*

À l'été 2008, la fusariose a été sévère dans plusieurs régions du Québec. À l'approche de la nouvelle saison de culture, plusieurs interrogations demeurent concernant principalement les séquelles que peut avoir laissées l'épidémie de 2008 sur la saison à venir et les moyens à utiliser afin de réduire les risques.

FACTEURS QUI INFLUENCENT LA FUSARIOSE

La fusariose est une maladie complexe et difficile à prévoir. Cependant, comme toutes les maladies des plantes, elle dépend de trois principaux facteurs liés à l'environnement, au niveau de sensibilité de la plante et au champignon pathogène. De manière générale, dès qu'un des facteurs devient plus favorable, on note une augmentation de la maladie. D'autre part, si un facteur est totalement défavorable, l'impact des deux autres facteurs devient pratiquement nul. Par exemple, un cultivar modérément sensible à la fusariose mis en présence d'une grande

quantité de spores de *Fusarium* peut demeurer exempt de maladie si les conditions climatiques sont défavorables au champignon pathogène. Bien que la régie de culture ne puisse rien faire pour modifier le climat, elle peut cependant permettre de diminuer l'impact de ce dernier sur le développement de la maladie.

RÉGIE DE CULTURE POUR RÉDUIRE LES RISQUES DE FUSARIOSE

Il est évident qu'une saison de croissance comme celle de 2008 a été favorable à la contamination des résidus de cultures par le *Fusarium graminearum*. Les résidus de cultures sont bien connus comme étant une source importante de champignons pathogènes. Cependant, le taux de survie durant l'hiver du *Fusarium* sur ces résidus demeure imprévisible. Par la rotation des cultures, on diminuera l'incertitude associée aux résidus de culture en évitant de semer les céréales dans un champ dans lequel on a cultivé du maïs ou une céréale l'année

précédente. Pour la fusariose, le maïs-grain est reconnu comme étant le précédent cultural le plus risqué puisqu'il produit énormément de résidus de culture. Lorsque compatible avec les méthodes de travail du sol, l'enfouissement des résidus demeure une méthode efficace pour réduire l'impact des champignons présents sur eux.

L'usage d'un fongicide peut réduire les risques de développement de la maladie. Pour avoir du succès avec cette approche, il est important de bien connaître et maîtriser les différents aspects entourant le choix des traitements et les méthodes d'application. En obtenant les recommandations d'un agronome, on s'assure de connaître les derniers développements en matière de contrôle de la maladie. Le CÉROM a également publié des fiches techniques sur le sujet, elles sont disponibles sur le site : www.cerom.qc.ca

La fertilisation peut également jouer un rôle important pour la fusariose. Lorsque l'ap-



Voyez-le comme un refuge pour votre potentiel de profit.

Quand vous semez un refuge, vous aidez à éviter le développement d'insectes résistants. Semer un refuge protège votre maïs, celui de vos voisins et les technologies importantes qui augmentent le potentiel de rendement. Quand vous cultivez des hybrides dotés de caractères de résistance aux insectes, semez un refuge. Vous contribuerez ainsi au succès de tous et chacun.

MONSANTO
imagine 

Monsanto imagine™ et le logo de la lige™ sont des marques de commerce de Monsanto Technology LLC. Titulaire de licence : Monsanto Canada, Inc. © 2009 Monsanto Canada, Inc. 10467-F-0209-1

port en azote dépasse les besoins nécessaires aux céréales, elles deviennent plus susceptibles à la verse. La verse augmente inévitablement l'incidence de la fusariose.

Il est également recommandé de récolter et sécher les céréales dès la maturité, car cela empêche un développement tardif du *Fusarium* et donc limite la production de toxines.

L'utilisation d'une semence certifiée traitée permet de réduire l'influence de la présence du *Fusarium*. Puisque les semences certifiées doivent présenter un pourcentage de germination adéquat, cela réduit les risques de semer des grains fortement infectés. Cependant, cela n'élimine pas forcément la présence du champignon sur les grains; d'où la nécessité d'utiliser une semence traitée avec un fongicide qui va réduire l'impact du champignon sur les jeunes plantes.

Le criblage et le vannage des grains sont également reconnus comme étant un moyen simple et efficace de réduire l'incidence de la fusariose sur les céréales. Il est cependant forte-

ment recommandé, lorsque c'est possible, d'éviter de le faire directement dans le champ afin de limiter l'inoculum de *Fusarium* dans le champ. On choisira alors de le faire directement à la ferme de manière à pouvoir détruire ou composter les résidus contaminés.

L'UTILISATION D'UN CULTIVAR DE CÉRÉALE MOINS SENSIBLE À LA FUSARIOSE

L'usage d'un cultivar résistant à la fusariose est un autre élément important permettant de faire face à la fusariose. Depuis nombre d'années, les sélectionneurs nord-américains ont déployé beaucoup d'efforts afin d'augmenter cette résistance. Les résultats commencent à être visibles, car le niveau de résistance à cette maladie a augmenté dans les variétés disponibles. Chaque année, l'Atelier céréales des Réseaux grandes cultures du Québec (RGCQ) évalue un grand nombre de lignées de céréales. Ces lignées doivent rencontrer des normes de résistance à la fusariose afin d'être recommandées. Les

normes québécoises sont les plus sévères en Amérique du Nord. Les résultats mis à jour sont disponibles dans la publication du RGCQ-CRAAQ: Résultats 2008 et Recommandations 2009 des Réseaux grandes cultures du Québec : www.cerom.qc.ca/Documentations/Resultats_RG_CQ_2008.pdf.

CONCLUSION

Afin de se prémunir contre la fusariose, il est important de se rappeler que l'utilisation du plus grand nombre de moyens de contrôle est nécessaire. En adoptant une régie de culture optimale et en choisissant le cultivar approprié, on peut réduire les chances de voir apparaître la fusariose. L'été 2008, bien qu'ayant été difficile à bien des aspects, n'aura pas un grand impact sur la prochaine saison si l'on s'assure de prendre les moyens disponibles pour minimiser son influence.

* Centre de recherche et de développement sur les grandes cultures, Agriculture et Agroalimentaire Canada



Ajoutez de la valeur à vos cultures avec ...




INFINITY 

Le nouveau mode d'action pour contrôler les mauvaises herbes à feuilles larges les plus coriaces au Québec.



Infinity™ est une marque de commerce déposée par Bayer CropScience.



**SYNAGRI QUÉBEC 418 832.6196 • SYNAGRI SAINT-HYACINTHE 450 799.3245 • SYNAGRI MONTRÉAL SUD-EST 450 346.5384
SYNAGRI RIVE-NORD 450 752.1081 • SYNAGRI EST ONTARIO 613 932.0275**

Les fongicides dans le soya et le maïs : des alliés?

L'application préventive de fongicides dans les cultures de maïs et de soya suscite l'intérêt et sème l'espoir, car les fongicides auraient un impact positif sur les rendements. Mais cet espoir est-il fondé? *Grandes Cultures* fait le tour de la question.

Les fongicides et le rendement du maïs

MARTINE GIGUÈRE

L'été dernier, quelques milliers d'hectares de maïs ont reçu une application fongique au Québec. Ce nouvel engouement pour les fongicides tient à de potentielles augmentations de rendement. Qu'en est-il exactement?

Aux États-Unis, l'engouement pour les fongicides a commencé en 2007. D'une part, la multiplication d'usines d'éthanol a stimulé la demande pour le maïs, ce qui a incité de nombreux producteurs à opter pour la monoculture. Parmi les conséquences, une augmentation des résidus de culture et de la pression des pathogènes. D'autre part, cette demande a poussé à la hausse le prix du maïs et des intrants. « Les producteurs ont alors senti le besoin de protéger leur investissement au champ », dit Carl Bradley, phytopathologiste à l'Université de l'Illinois, conférencier à la journée Grandes cultures et phytoprotection du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), à Saint-Rémi en février dernier. Au même moment, de nouveaux outils s'offraient aux producteurs agricoles : les fongicides de la famille des strobirulines. Ainsi, uniquement en Illinois, de 20 à 30 % des superficies de maïs ont reçu une application fongique préventive: cela représente plus de 1,6 million d'hectares. Au Québec, l'utilisation de fongicides dans le maïs soulève aussi beaucoup d'intérêt. En 2008, on estime les superficies traitées à près de 4000 hectares.

RENTABILITÉ MITIGÉE

Pourtant, après les résultats obtenus dans les essais dans 12 États américains et en Ontario, Carl Bradley arrive aux conclusions suivantes : « L'application systématique de fongicide sans dépistage n'est rentable qu'une fois sur trois. Lorsque l'hybride de maïs est sensible aux maladies, le traitement fongique est rentable une fois sur deux. En 2007, l'utilisation préventive de fongicides a été rentable dans 38 % des cas, et en 2008 dans 37 %. » (Voir le tableau 1)



La kabatiellose, une maladie fongique dont les spores survivent dans les résidus de culture.

Photos : Beatriz Salas

Chez UNIPNEU, on fait le poids

À la ferme

Faites confiance aux experts
du plus grand réseau
au Québec

- ✓ Pouvoir d'achat multiplié
- ✓ Marques certifiées parmi
les plus renommées
- ✓ Formation et compétences de pointe
- ✓ Service de dépannage 24 h
- ✓ À travers tout le Québec

Un service de taille !



Roulez en toute sécurité
sur unipneu.com

- ✓ Plus de 60 adresses
- ✓ Plus de 60 marchands accrédités
qui s'y connaissent



UNIPNEU

CERTIFIÉ
POIDS LOURD



GOOD YEAR



MICHELIN

TITAN



À la suite d'une application fongicide, il importe de vérifier l'efficacité du traitement. Faites une évaluation des maladies présentes sur la feuille de l'épi quatre à six semaines après l'application du fongicide.

Pour Albert Tenuta, phytopathologiste au ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation des des Affaires rurales de l'Ontario, la décision d'appliquer ou non un fongicide doit reposer sur la pression du pathogène, la sensibilité de l'hybride, les conditions climatiques lors du dépiage et les prévisions météorologiques. Selon ce dernier, la rentabilité des applications fongiques est plus fréquente en présence d'un hybride sensible soumis à une pression de pathogènes. « Nous ne recommandons pas d'application préventive lorsque la pression du pathogène est faible, même si celle-ci permet parfois des augmentations de rendement. »

ESSAIS PEU CONCLUANTS AU QUÉBEC

À l'été 2008, Pierre Filion, technicien agricole au MAPAQ à Sainte-Martine, et des chercheurs du Centre de recherche sur les grains (CÉROM) ont fait des essais sur 21 parcelles. Les produits utilisés étaient le Quilt et le Headline appliqués à la sortie des panicules. « Nous avons obtenu un gain moyen de 290 kilogrammes par hectare (kg/ha) dans les par-

Les réponses des spécialistes

Q. Faut-il appliquer un fongicide dans du maïs endommagé par un épisode de grêle?

R. « Non, répond Carl Bradley, phytopathologiste à l'Université de l'Illinois. Nous avons simulé des épisodes de grêle en 2007 et 2008, et il n'y a pas eu de différence significative entre les rendements des parcelles traitées et ceux des parcelles non traitées. Les champignons pathogènes n'ont pas besoin que les plants présentent des blessures pour les infecter comme c'est le cas pour les maladies bactériennes et pour le charbon commun. »

Q. Quels risques de maladies les résidus au sol présentent-ils?

R. Gary C. Bergstrom, phytopathologiste à l'Université Cornell, dans l'État de New York aux États-Unis, précise que le risque de maladies augmente avec les pathogènes qui survivent dans les résidus laissés au sol. Ces pathogènes sont l'antracnose, la kabatiellose et la tache grise.

Q. Un feuillage plus vert est-il un gage d'augmentation de rendement?

R. « Non, précise Carl Bradley. Nous n'avons pas observé d'augmentation significative de rendement liée à un feuillage plus vert. »

Q. Les fongicides ont-ils un effet sur la pourriture de la tige?

R. « Les fongicides ont un effet indirect sur la pourriture de la tige, indique Carl Bradley, et il est possible de réduire ce risque en contrôlant les maladies foliaires. Mais l'application d'un fongicide aura un plus grand impact pour contrer la pourriture de la tige sur des hybrides sensibles soumis à une forte pression des pathogènes. »

TABLEAU 1

**BÉNÉFICES DES FONGICIDES SUR
LES RENDEMENTS EN 2007 ET 2008**

	2007	2008
Augmentation moyenne de rendement	185 kg/ha	220 kg/ha
Nombre de parcelles à l'essai	168	137
Rentabilité (des parcelles)	38 %	37 %

celles traitées, précise Pierre Filion. Par contre, en tenant compte du coût du traitement (75 \$ par hectare) et du prix de vente du maïs (200 \$ la tonne), il aurait fallu des augmentations moyennes de rendement de 375 kg/ha pour que l'opération soit rentable. Nos résultats vont donc dans le même sens que ceux obtenus aux États-Unis et en Ontario, c'est-à-dire que l'application d'un fongicide n'est rentable qu'une fois sur trois. »

IMPORTANTANCE DU DÉPISTAGE

À quel moment devrait-on appliquer un fongicide dans le maïs? Logiquement, il faut traiter les plants lorsqu'un pathogène est présent et qu'il a atteint un seuil d'intervention économique. Mais comment déterminer si un champ de maïs est à risque ou non, et s'il serait avantageux d'y appliquer un fongicide?

Une première approche consiste à pulvériser systématiquement le maïs ; la seconde à faire du dépistage en tenant compte de divers facteurs de risque. « Évidemment, la deuxième approche est plus logique et plus rentable pour une entreprise », indique le phytopathologiste Bradley. Même son de cloche du côté d'Albert Tenuta : « Non seulement le dépistage permet-il de déterminer si un fongicide est nécessaire, mais c'est aussi la seule façon de voir ce qui se passe dans le champ. Les informations recueillies permettent de plus au producteur de faire des choix pour les années à venir. Par exemple, il peut privilégier les variétés résistantes ou adopter d'autres méthodes de contrôle comme le travail du sol ou la modification de la rotation des cultures. »

Toutefois, le dépistage de maladies fongiques dans le maïs n'est pas simple, car il y a souvent un décalage entre le moment de l'infection et l'apparition de symptômes. En général, une infection qui commence juste avant la sortie des croix aura peu d'impact sur le rendement. « Il faut adopter une méthode de dépistage qui tient compte de la sensibilité de l'hybride aux maladies, du stade de développement, des résidus laissés au sol et du degré d'infestation, précise Carl Bradley. Dans nos parcelles à l'essai, nous avons calculé la rentabilité d'un traitement fongicide sur des hybrides sensibles et tolérants à la tache grise (NDLR : Cette maladie est peu présente au Québec). » Comme tous les semenciers connaissent la sensibilité de leurs hybrides, M. Bradley conseille de s'informer auprès de ces derniers et de faire du dépistage en fonction de la tolérance de l'hybride que l'on a semé.

Au Québec et en Ontario, Albert Tenuta conseille de dépister les champs plusieurs fois au cours de la saison. Par exemple, un premier dépistage, deux ou trois semaines après le semis, un deuxième avant



Parce que chaque dollar compte
PENSEZ AGROCENTRE



avec

Syngenta
Pilier de rendement.

Primextra II
MAGNUM

www.agrocentre.qc.ca



Agrocentre Farnham Inc.
(450) 296-8205

Agrocentre St-Pie Inc.
(450) 772-2475

Agrocentre Fertibec Inc.
(450) 454-5155

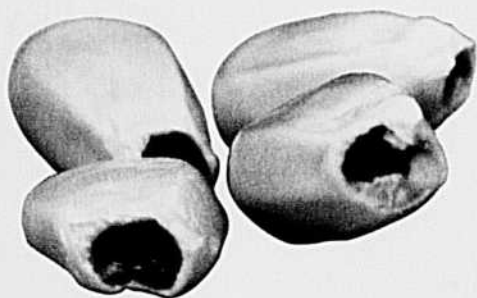
Les Engrais Lanaudière Inc.
(450) 759-1520

Agrocentre St-Hyacinthe Inc.
(450) 796-3360

Agrocentre Vinisol Inc.
(819) 293-5851



Consultez le cartable POINTS ORANGE en ligne



MARTINE GIGUÈRE



Non rentable trois fois sur quatre, l'application de fongicides en absence de pathogènes est aussi questionnable d'un point de vue environnemental.

la sortie des croix et un troisième avant la récolte. La méthode est simple : on s'arrête à cinq endroits dans le champ et l'on observe de 10 à 20 plants. « Le seuil d'intervention économique est à 30 % de lésions dans le maïs, indique M. Tenuta. Mais ce seuil dépend des conditions météorologiques et de la sensibilité de l'hybride. »

En plus de la sensibilité des hybrides, d'autres facteurs influencent le développement de maladies fongiques : les précédents culturaux, les résidus, la date de semis et les conditions climatiques. La monoculture, le semis direct ou le travail réduit laissent plus de résidus en surface et font augmenter les risques d'infection. Cependant, les semis hâtifs seraient moins à risque que les semis tardifs. Finalement, les conditions climatiques chaudes et humides favorisent le développement de maladies.

Ainsi, l'application préventive de fongicides dans le maïs doit être réfléchie, car un tel traitement ne sera véritablement utile qu'avec des hybrides sensibles dans les champs en monoculture ou en présence de résidus laissés au sol et lorsque les conditions climatiques favorisent le développement de maladies. Le choix d'un hybride de maïs tolérant et le dépistage sont alors les deux interventions préventives à privilégier.

Le fongicide préventif dans le soya

Comme dans le maïs, les applications préventives de fongicide dans le soya sont de plus en plus fréquentes. Le rendement est-il au rendez-vous?

« Le but premier des fongicides est de réduire l'incidence de maladies fongiques », note Sylvie Rioux, phytopathologiste au Centre de recherche sur les grains (CÉROM). Au Québec, existe-t-il des maladies fongiques du soya qui nécessitent l'application de fongicides? Sous notre

climat, la maladie fongique causant le plus de dommages au soya est sans contredit la sclérotinia. « Or, il n'y a aucun fongicide foliaire efficace contre cette maladie, précise Sylvie Rioux. Il faut plutôt choisir des cultivars résistants, faire une bonne rotation des cultures et effectuer un travail superficiel du sol. »

Des maladies des racines comme la fonte des semis peuvent aussi attaquer le soya. Encore là, aucun fongicide n'est efficace. Parmi les outils de lutte : le traitement des semences qui protège le grain pour une période de sept à quatorze jours, la rotation des cultures, un sol non tassé et bien drainé.

Plusieurs autres maladies peuvent s'attaquer au soya dont le virus de la mosaïque du soya

et le nématode à kystes (qui n'a pas été répertorié au Québec à ce jour), et sur lesquels aucun fongicide n'a d'effet. Il existe aussi des maladies peu dommageables, dont l'oïdium, la tache brune et le mildiou. « Certaines maladies fongiques, comme la tache brune, le mildiou et la brûle phomopsienne, ne figurent pas sur la liste des pathogènes maîtrisés par les fongicides disponibles », souligne Sylvie Rioux. En fait, seule la rouille du soya nécessite l'application de fongicides, mais uniquement lorsque les risques d'infection sont élevés. Car cette maladie peut causer de grandes pertes de rendement. « Mais la rouille n'a toujours pas été observée au Québec », soutient Sylvie Rioux. Depuis 2004, cette maladie est en effet sous haute surveillance. Le Réseau d'aver-



**william
houde**

agro-fournitures

SIÈGE SOCIAL
8, 3^e rang O., Saint-Simon
Québec J0H 1Y0

Pulvérisez sans souci !

Évitez ainsi les tracas de gestion des pesticides



Faites confiance à l'équipe d'expérience de William Houde

Pour la protection de vos cultures, faites pulvériser sans souci vos herbicides, insecticides et fongicides.

Contactez-nous !

Bur. : 450-798-2002 ou 1-800-663-0064

tissements phytosanitaires (RAP) suit des parcelles sentinelles destinées à permettre le dépistage rapide de cette maladie. Si on la détectait, des avis seraient immédiatement émis par le RAP.

QUESTIONS DE RENDEMENT

Les fongicides ont donc très peu d'impact sur l'incidence de maladies fongiques dans les cultures de soya. Pourtant, leur application en l'absence de pathogènes est de plus en plus fréquente au Québec. C'est que ces produits à base de strobirulines ont des effets secondaires sur les plantes : ils retardent notamment la sénescence et la chute du feuillage. De plus, des recherches ont démontré que l'application de fongicides augmente parfois le rendement. Aux États-Unis, des pulvérisations de Headline et de Quadris aux stades R2 et R3 sur 65 sites ont permis des augmentations de rendement de 270 kilogrammes par hectare (kg/ha). Cependant, ces traitements n'ont été rentables qu'une fois sur trois.

Au Québec, le CÉROM a fait des essais de 2005 à 2008 avec deux produits et différents cultivars (voir le tableau 1). L'équipe du CÉROM a déterminé un seuil de rentabilité en fonction du coût de traitement (de 56 à 100 \$ par hectare) et du prix du soya (425 \$ la tonne). Ainsi, dans les essais effectués en 2005 et 2006, on n'a observé aucune augmentation significative du rendement. En 2007 et 2008, dans les parcelles ayant reçu un traitement fongique, on a noté une seule augmentation de rendement. Pour ces deux années, une augmentation minimale de rendements de 132 kg/ha était nécessaire pour assurer la rentabilité de la dose de 420 ml/ha de fongicides tandis que pour la dose de 840 ml/ha l'augmentation minimale requise était de 235 kg/ha. Or, pendant ces deux années, 78 % des traitements se sont avérés non rentables.

CONSÉQUENCES EN VUE

Non seulement, ces applications préventives n'apportent pas les augmentations de rendement escomptées dans la majorité des cas, elles ont en plus des conséquences néfastes sur les cultures à long terme. Au CÉROM, on a observé une augmentation de l'incidence de la sclérotinia dans les champs traités avec un fongicide. De plus, selon François Meloche, entomologiste au Centre de recherche de l'Est sur les céréales et les oléagineux d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, les fongicides contribueraient à la pro-

lifération du puceron du soya, car ils détruiraient les champignons qui les parasitent naturellement. « C'est aussi une pratique questionnable du point de vue environnemental, conclut Sylvie Rioux, car il y a un risque que des agents pathogènes développent une résistance aux fongicides. »

Au Québec, l'application préventive de fongicides dans le soya n'est donc pas justifiée. En fait, les résultats des essais démontrent que les traitements préventifs de fongicides ne seraient pas rentables dans 75 % des cas. En plus, les fongicides disponibles sur le marché ne sont pas efficaces contre la sclérotinia, la maladie responsable des plus grandes pertes de rendement du soya.

Finalement, les spécialistes sont unanimes : les fongicides sont de précieux outils dans la lutte contre les maladies. Par contre, les essais ont démontré que leur application préventive tant dans le soya que dans le maïs est rarement



Au CÉROM, on a observé une augmentation de l'incidence de la sclérotinia dans les champs traités avec un fongicide.

rentable pour une entreprise agricole. Pour l'instant, le facteur clé dans la prévention des maladies fongiques et dans la course aux augmentations de rendement reste donc un choix d'hybride ou de cultivar tolérant aux maladies, jumelé à un dépistage adéquat.

TABLEAU 1

ESSAIS D'APPLICATIONS DE FONGICIDES SUR LE SOYA AU CÉROM

CINQ TYPES DE TRAITEMENTS RÉPÉTÉS TROIS OU QUATRE FOIS :

- 1- aucune application fongique
- 2- traitement préventif (Headline), 420 ml/ha, aux stades R2 et R3
- 3- traitement curatif (Quilt), advenant la présence de la rouille
- 4- traitement préventif (Headline), 420 ml/ha + curatif (Quilt), advenant la présence de la rouille
- 5- traitement préventif (Headline), 840 ml/ha

Les strobirulines et la santé

Fongicides du groupe 11, les strobirulines sont des inhibiteurs de la respiration. Appliqués en prévention, ils stoppent la germination des spores et la pénétration des champignons dans les tissus végétaux. On attribue à ces fongicides des effets positifs sur la santé des plants, notamment une meilleure tolérance à la chaleur, au froid, à la sécheresse et à l'humidité excessive. Par exemple, grâce aux strobirulines, la tige du maïs serait plus forte (moins tendance à la verse) tandis que la qualité des grains du soya serait grandement améliorée. Parmi les hypothèses soutenant cette affirmation, on note une diminution de la respiration du plant, donc de la production d'éthylène. En fin de saison, cela retarderait la sénescence du feuillage et améliorerait aussi le remplissage des grains.

Aux États-Unis, l'étiquette du Headline, fongicide de la famille des strobirulines, mentionne l'effet positif de ce produit sur la santé des plants. Cette allégation est décriée par un groupe de phytopathologistes américains. D'une part, ces spécialistes disent qu'ils n'ont pas eu accès aux études qui permettraient de valider cette affirmation. D'autre part, ils craignent que l'application préventive à grande échelle de ce type de produit ne favorise le développement de champignons pathogènes résistants, de même qu'un effet négatif sur les champignons bénéfiques. Enfin, ils appréhendent qu'une telle mention ne sème la confusion auprès des producteurs agricoles.

SÉRIE M
0% pour 48
mois sur approbation
du crédit.

*Offre d'une durée limitée.
Voir votre concessionnaire
pour les détails.*

Série M de Kubota



Choisissez parmi plus de 30 modèles!

- **MX4700 et MX5100, tracteurs utilitaires : 39.5 et 44 HP à la pdf •**
- **Série M40, modèles à cabine ou plate forme ouverte : 45 à 84 HP à la pdf •**
- **Swing Shift Plus, modèles à cabine ou plate forme ouverte : 84 à 96 HP à la pdf •**
- **Modèles Powershift à cabine : 85 à 118 HP à la pdf •**

Peu importe les travaux... Kubota a l'équipement qu'il vous faut.



Série B



Série L



Série M

Pour trouver un concessionnaire,
visitez www.kubota.ca

Pour chaque tracteur vendu au Canada, Kubota
Canada fait un don à Jeunesse, J'écoute.



Kubota
KUBOTA CANADA LTÉE

Réussir le blé

MARTINE GIGUÈRE

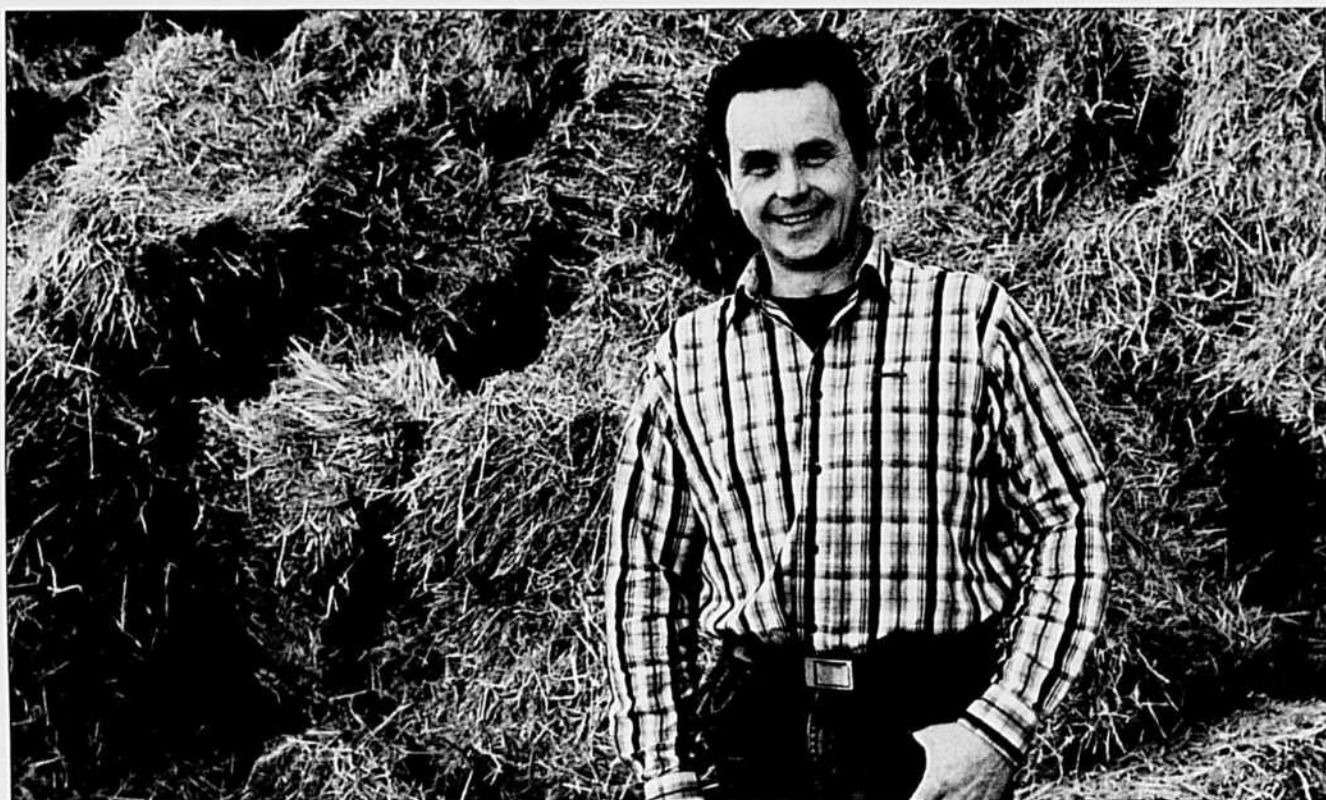


Photo : Beatriz Salas/TCN

Les applications préventives de fongicides sont des incontournables, mais la décision de les appliquer ou non exige une présence et un suivi quotidien. Selon Ernest Bernhard, les fongicides doivent s'intégrer à un ensemble d'interventions.

Les fongicides sont-ils devenus des outils de lutte obligés dans la réussite de la production de blé?

Les maladies foliaires et la fusariose nuisent au rendement et la qualité du blé. Comme outils de lutte, certains producteurs ont recours aux applications préventives de fongicides. À Sainte-Brigide, Ernest Bernhard est l'un d'eux. Il cultive 80 hectares de blé sous régie intensive, dont 50 % en blé de semence. Depuis plusieurs années, il applique des fongicides

préventifs. En fait, ces produits sont devenus en quelque sorte des incontournables. Cependant, leur utilisation seule n'est pas un gage de réussite, les fongicides faisant partie d'un ensemble d'interventions. Avant d'y avoir recours, il faut aussi respecter certains points de régie.

À LA BASE

« Tout d'abord, il faut avoir une bonne rotation des cultures, souligne le producteur. Il faut briser le cycle des maladies, par exemple en introduisant du soya dans la rotation. » Ainsi, le blé fait toujours suite au soya. Ernest Bernhard fait un travail de sol conventionnel dans le maïs, du semis direct dans le soya et du travail minimum dans le blé. La lutte aux mauvaises herbes est aussi importante, le champ doit être exempt de

graminées, particulièrement le chiendent. Les grands principes de base sont également de mise. Il faut s'assurer de semer le blé dans un champ nivelé et bien drainé. On privilégie les semis hâtifs, dans de bonnes conditions, et un semis suffisamment dense afin de réduire le tallage et d'avoir une maturité plus égale à la récolte. Le producteur fait aussi un semis intercalaire de trèfle rouge : « Le trèfle limite le choix d'herbicides. Par contre, il agit comme engrais vert et apporte de la biomasse. En plus, il apporte 30 unités de N pour le maïs de l'année suivante. » Des voies d'accès sont aménagées, d'une part cela facilite le travail lors des différentes applications, d'autre part, la maturité à la récolte est plus uniforme.

MARCHER SES CHAMPS

« Tous les soirs, je vais faire un tour dans le champ. J'observe le développement des plants », dit Ernest Bernhard. Cette discipline et cette présence journalière sont importantes, car les applications préventives dans le blé doivent être faites à des stades bien précis de croissance (échelle de Zadoks), et la fenêtre d'intervention est courte (48 heures). En plus du stade, le producteur tient compte de plusieurs facteurs avant de prendre la décision d'appliquer ou non un fongicide. Dans un premier temps, il porte une attention non seulement aux conditions climatiques du moment présent, mais aussi des conditions météorologiques des jours précédents et de celles à venir. Ensuite, il vérifie la valeur marchande du blé, car cela pourrait aussi influencer sa décision d'appliquer ou non les produits.

UN ENSEMBLE D'INTERVENTIONS

Sous régie intensive, Ernest Bernhard intervient plusieurs fois au cours de la saison. La fertilisation est fractionnée en trois applications,

pour un maximum de 90 kg de N total par hectare. Il applique un herbicide à feuilles larges entre le tallage et la montaison, et, lorsque la feuille éteudard est à peine visible, une première pulvérisation fongique contre les taches foliaires en mélange avec un régulateur de croissance (réduction de la verse). Aux stades 50 à 54, une application préventive contre la fusariose est effectuée (voir le tableau 1). Le producteur devance de quelques stades les recommandations du réseau d'avertissements phytosanitaires. Selon ce dernier, les stades recommandés sont théoriquement justes, mais en pratique au champ, il est souvent trop tard. Finalement, pour stopper le développement de vomitoxines, le grain est récolté à plus ou moins 18 % d'humidité et séché à 13 %.

GAGE DE RÉUSSITE

En plus d'être un producteur de grandes cultures, les Bernhard exploitent une ferme laitière. La rentabilité de la culture de blé est dans un premier temps liée à la vente de la récolte. Toutefois, on considère aussi la paille comme une source

de revenus. En 2008, les conditions ont été difficiles pour le blé. Le producteur est convaincu que toutes les interventions effectuées lui ont permis d'obtenir de meilleurs rendements, des rendements moyens dans le blé de semence de 5,5 tonnes par hectare.

Tous les ans, de petites superficies ne reçoivent pas tous les traitements, et force est de constater que le rendement n'est pas au rendez-vous. « D'année en année, si on veut obtenir une récolte commercialisable, il faut recourir aux fongicides. Et, la décision de les appliquer ou non exige une présence et un suivi quotidiens. Enfin, l'application préventive de fongicides doit s'intégrer à un ensemble d'interventions », indique Ernest Bernhard.

ET L'ORGE DANS TOUT CELA

À Sainte-Élisabeth, Denis Ouellet cultive de l'orge depuis 20 ans, il est producteur Select de semences *pedigree*. Dans l'orge aussi les producteurs s'intéressent de plus en plus aux applications préventives de fongicides. « La hausse

www.agcocorp.com

PRENEZ LE CONTRÔLE DE VOS GRANDES CULTURES

Série T 120 à 209 HP Le régulateur de vitesse et les diverses fonctions automatiques simplifient la conduite et comme opérateur vous pouvez vous concentrer sur le travail et l'instrument

- Qualité améliorée du travail
- Surcroît de puissance pour tous les travaux
- Capacité de PDF à haute puissance



Profitez de la technologie « TWINTRAC » unique à VALTRA, le seul à vous l'offrir sur les tracteurs de 100 à 200 forces

VALTRA

PARTENAIRE EN FORCE
CULTURES

AMOS

Agritibi RH inc.

AMQUI

Machinerie J.N.G.

Thériault inc.

COATICOOK

Service Agricole de l'Estrie inc.

Laurier Station

Les Entreprises Michel Girouard inc.

MASKINONGÉ

Équipements

G. Gagnon inc.

MONT-LAURIER

F. Constantineau & Fils inc.

NORMANDIN

Service agricole Normandin inc.

SABREVOIS

Les Équipements Guillet inc.

SAINT-ANDRÉ AVELIN

Garage André Parisien inc. Michel Girouard inc.

SAINTE-BRIGITTE

Les Entreprises

Michel Girouard inc.

SAINT-CLET

Équipements

Séguin & Frères inc.

SAINT-CYPRIEN

Alcide Ouellet & Fils inc.

SAINT-HILARION

Garage Guy Gauthier inc.

SAINTE-MARIE

DE BEAUCE

Services Bivac inc.

SAINTE-ROSE DE

POULARIS

Machineries

Horticoles d'Abitibi

SAINT-THOMAS,

CTÉ JOLIETTE

Équipements

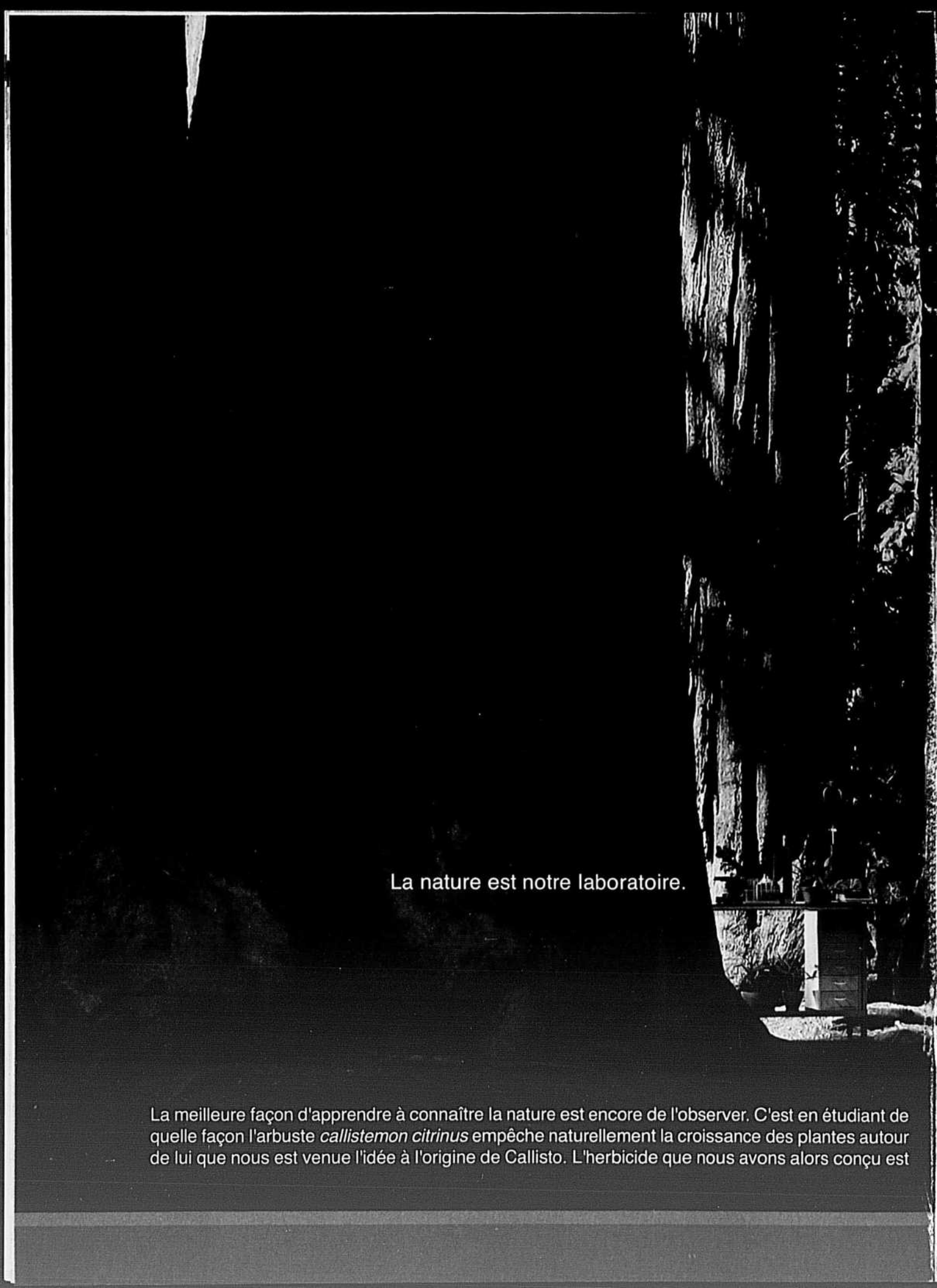
G. Gagnon inc.

VICTORIAVILLE

Les Entreprises

Michel Girouard inc.

Valtra est une marque mondiale de AGCO Corp., Duluth, GA ©2005 AGCO Corp.
4205 River Green Parkway • Duluth, GA 30096 •
1-800-767-3221 • www.agcocorp.com •
VA234F05V01



La nature est notre laboratoire.

La meilleure façon d'apprendre à connaître la nature est encore de l'observer. C'est en étudiant de quelle façon l'arbuste *callistemon citrinus* empêche naturellement la croissance des plantes autour de lui que nous est venue l'idée à l'origine de Callisto. L'herbicide que nous avons alors conçu est



© 2009 Syngenta. Callisto est une marque de Syngenta. Callisto et le logo Syngenta sont des marques de Syngenta. Callisto est une marque de Syngenta.

unique en son genre. Il est aussi dur avec les mauvaises herbes, surtout celles à larges feuilles, qu'il est doux pour vos cultures de maïs. Pour en savoir plus, communiquez avec notre Centre de ressources pour la clientèle au 1-87-SYNGENTA (1-877-964-3682) ou visitez Syngenta.ca/fr

Callisto MAI

syngenta



Photo : Martine Giguere

Denis Ouellet poursuit deux objectifs avec l'application préventive de fongicides : « Dans un premier temps, je veux protéger la phase végétative, car c'est elle qui assure le rendement et le poids à l'hectolitre. Ensuite, lutter contre la fusariose. »

de la valeur marchande de l'orge stimule l'intérêt pour ces produits», mentionne le producteur. À la ferme Le Domaine du parc, le producteur a observé une nette réduction des maladies uniquement en améliorant le drainage et le nivellement.

Denis Ouellet marche également ses champs quotidiennement. Éleveur de 3200 bouvillons d'abattage, le producteur gère des fumiers et la rotation des cultures est établie en fonction des besoins alimentaires des bouvillons. L'orge est alors ensencée sur un retour de maïs, ainsi on enfouit les résidus afin de réduire l'incidence des maladies.

Les fongicides seront à l'essai pour la troisième année cet été. Avec l'application préventive de fongicides, Denis Ouellet poursuit deux objectifs : « Dans un premier temps, je veux protéger la phase végétative, car c'est elle qui assure le rendement et le poids à l'hectolitre. Ensuite, lutter contre la fusariose. »

Toutefois, le coût du deuxième traitement contre la fusariose est élevé. Et pour justifier le traitement, Denis Ouellet estime qu'une augmentation de rendement de 315 kg par hectare est nécessaire, et ce, avec de l'orge à 200 \$ la tonne.

En 2009, le producteur appliquera un fongicide 14 jours avant l'épiaison sur la moitié de la superficie en orge, une application à laquelle il tient afin d'assurer le potentiel de rendement. L'autre partie recevra pour sa part deux applications, soit un fongicide préventif 14 jours avant l'épiaison et une deuxième au début de la floraison. Évidemment, Denis Ouellet tiendra compte des conditions météorologiques avant de prendre la décision de pulvériser ou non et du stade de développement de la culture.

FONGICIDES ET CÉRÉALES

Les fongicides préventifs occupent une place de plus en plus importante dans la lutte aux maladies dans les céréales. Ces produits doivent être intégrés à un ensemble d'actions, notamment à la rotation des cultures, au nivellement et au drainage des champs. Toutefois, les fongicides préventifs ne sont pas un gage absolu de réussite. Selon les saisons, leurs protections varient, mais généralement ils auront des effets bénéfiques tant sur le rendement que sur la qualité de la récolte.

TABLEAU 1

ENSEMBLE DES INTERVENTIONS SOUS RÉGIE INTENSIVE DE BLÉ

- un tiers de N en présemis incorporé
- un tiers de N à la levée avant le début du tallage
- herbicide à feuilles larges
- un tiers de N avant aux stades de Zadoks 24-25
- régulateur de croissance et application fongique contre les maladies foliaires au stade de Zadoks 37 (feuille étendard est à peine visible)
- fongicide contre la fusariose aux stades de Zadoks 50 à 54

CONTINUEZ À PULVÉRISER

Le nouveau Converge^{MD} XT vous offre plus de temps pour l'application

Nous avons gardé le meilleur d'un herbicide à large spectre pour le maïs et avons prolongé son efficacité. Converge XT procure le même excellent contrôle saisonnier des graminées et des feuilles larges que Converge et Converge PRO, avec une toute nouvelle fenêtre d'application prolongée, jusqu'à la 3e feuille du maïs.*

C'est le XT du nouveau Converge XT qui vous permet plus de temps. Converge XT contient un nouvel agent adoucisseur (cryprosulfamide) pour un contrôle à large spectre des graminées et des feuilles larges en postlevée hâtive du maïs.

Comparez le nouveau Converge XT – même excellent contrôle des mauvaises herbes, prolongé jusqu'en postlevée hâtive du maïs.

	Nouveau Converge XT	Converge / Converge PRO
Temps pour l'application	<ul style="list-style-type: none"> • Présemis de surface • Prélevée • Postlevée hâtive jusqu'à la 3e feuille du maïs 	<ul style="list-style-type: none"> • Présemis de surface • Prélevée
Mauvaises herbes supprimées	<ul style="list-style-type: none"> • Large spectre de mauvaises herbes graminées et feuilles larges dans le maïs 	<ul style="list-style-type: none"> • Large spectre de mauvaises herbes graminées et feuilles larges dans le maïs
Matière active	<ul style="list-style-type: none"> • isoxaflutole 	<ul style="list-style-type: none"> • isoxaflutole
Mode d'action	<ul style="list-style-type: none"> • s'active et se recharge avec aussi peu que ½" de pluie pour un contrôle saisonnier 	<ul style="list-style-type: none"> • s'active et se recharge avec aussi peu que ½" de pluie pour un contrôle saisonnier

Les horaires de pulvérisation du printemps sont déjà bien assez remplis, Converge XT vous offre d'assouplir votre horaire sur environ une semaine de plus. Changez pour le nouveau Converge XT et permettez-vous plus de temps.

*Même excellent contrôle.
Plus de temps. Continuez à pulvériser
avec le nouveau Converge XT.*

CONVERGE XT



Bayer CropScience

bayercropscience.ca ou 1 888-283-6847

Converge XT n'est pas homologué pour cet usage au Canada. L'utilisation non homologuée de ce produit consiste en une application hâtive sur les produits antiparasitaires. Veuillez toujours se conformer aux directives de l'étiquette. Converge^{MD} est une marque de commerce déposée de Bayer. Bayer CropScience est membre de CropLife Canada. 10092F-0710



Les intentions d'ensemencement aux USA et leur impact

NATHALIE MARTEL, PATRIC MÉNARD*

Dès décembre dernier les discussions ont commencé quant à la distribution des superficies ensemencées aux États-Unis, et les prévisions de divers analystes se sont multipliées depuis. Il faut dire que cette année, ces décisions ont revêtu un caractère tout particulier, dans un contexte où le prix élevé des intrants et la chute du prix des grains ont apporté leur lot d'hésitation auprès de tout producteur soucieux de faire le meilleur choix financier possible. Le réflexe qui fut observé était qu'il valait mieux repousser cette décision autant qu'il était possible pour ainsi permettre au prix des engrais de se réajuster, et au marché de retrouver un peu de vigueur.

La culture du soya nécessitant moins de fertilisants, on peut comprendre qu'une tendance favorisant le soya au dépend du maïs s'est rapidement dessinée. Un consensus s'est donc établi auprès des différents analystes à l'effet que 2009 serait sans contredit une année record au chapitre des superficies ensemencées pour le soya américain. Pour le reste, les écarts importants entre les différentes prévisions laissaient présager que seul l'avenir pourrait révéler la réalité, ou du moins s'en approcher.

Cet avenir est maintenant devenu présent avec la publication des intentions d'ensemencement que le DAA (Département américain de l'Agriculture) a dévoilé le 31 mars dernier. Ces intentions sont basées sur un sondage réalisé au cours des deux premières semaines de mars, auprès de 86 000 producteurs américains (tableau 1).

Contrairement aux deux dernières années, les perspectives de prix des diverses cultures sont beaucoup moins reluisantes, et les coûts de production ont progressé de façon notable. La combinaison de ces deux éléments explique probablement la baisse des superficies consacrées aux principales grandes cultures aux États-Unis.

Selon le DAA, les producteurs américains consacraient 6 % plus de superficies à l'avoine par rapport à l'année dernière. La région des plaines verrait des augmentations de superficies alors que les baisses seraient concentrées dans les régions des Grands Lacs. Un fait qui peut sembler éton-

TABLEAU 1

SUPERFICIES PROJÉTÉES AUX ÉTATS-UNIS

	2008	2009	Variation
	(millions acres)		(%)
Maïs	85 982	84 986	-1,2
Soya	75 718	76 024	0,4
Tout blé	63 147	58 638	-7,1
Coton	9 470	8 812	-6,9
Avoine	3 217	3 400	5,7
Orge	4 234	3 953	-6,6
Autres	13 796	12 213	-11,5
Total	255 564	248 026	-2,9

Source : USDA

TABLEAU 2

INTENTIONS VERSUS ATTENTES

	Intentions	Prévisions
Maïs	84 986	84 411
Soya	76 024	79 622
Blé	58 638	58 598

Source : USDA et Reuters

nant, l'Iowa est l'État avec la plus importante augmentation de superficie d'avoine, soit une augmentation de 50 000 acres. C'est comme si au Québec, le gros de l'augmentation des superficies d'avoine venait de la région de Saint-Hyacinthe.

Les superficies consacrées à l'orge reculeraient de 7 % pour s'établir à 3,95 millions d'acres. Le Dakota du Nord, le principal État producteur d'orge aux États-Unis, verrait ses superficies reculer de 6 % pour atteindre 1,55 million d'acres.

Le principal élément de surprise dans le rapport du DAA est sans contredit la faible augmentation des superficies consacrées au soya. Tous les analystes s'attendaient à voir les superficies augmenter de façon notable, le soya aurait été chercher des superficies du côté du coton, du blé d'hiver et du maïs. Les analystes attendaient des superficies avoisinant les 80 millions d'acres (certains même plus de 81 millions d'acres) alors que finalement

les superficies seraient d'environ 76 millions d'acres, à peine plus que l'année dernière.

Plusieurs intervenants analysent le ratio de prix entre les contrats de la nouvelle récolte du maïs et du soya pour prévoir les ensemencements. Plus ce ratio est élevé, plus le marché favorise le soya au détriment du maïs. À l'inverse, plus ce ratio est faible, plus le maïs est favorisé (tableau 3).

En 2007, le ratio contrat à terme de soya/contrat à terme de maïs s'est situé durant une longue période entre 1,90 et 2, soit une situation qui favorise grandement l'augmentation des superficies de maïs au détriment du soya. En 2007, les producteurs américains avaient augmenté de plus de 15 millions d'acres les superficies consacrées au maïs par rapport à l'année précédente, et ils n'avaient pas semé tant de maïs depuis la fin de la seconde Guerre mondiale. Toujours en 2007, les

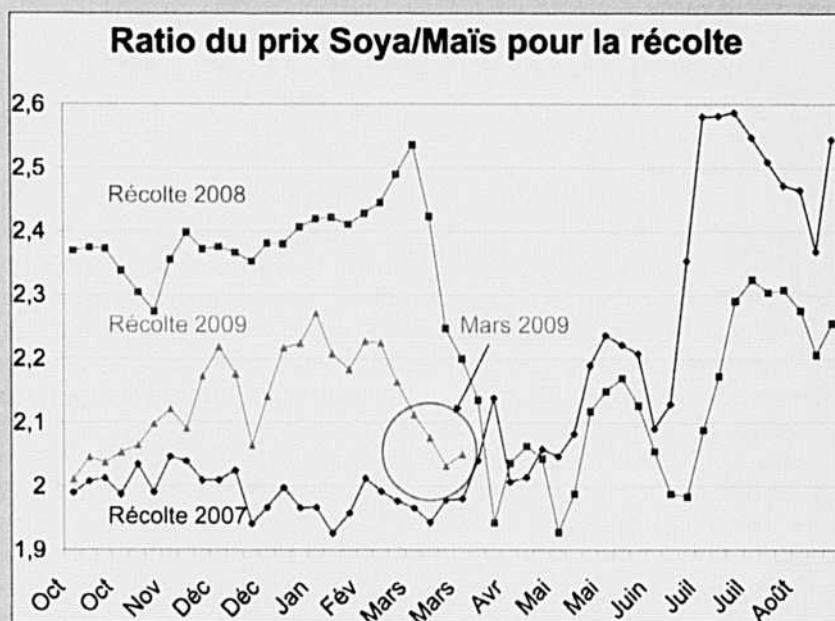
superficiers de soya avaient reculé de presque 11 millions d'acres par rapport à 2006.

En 2008, la situation était l'inverse de 2007, et une bonne partie de l'hiver, le ratio de prix soya/maïs se situait dans la fourchette 2,35 à 2,55, une situation qui favorise le soya. En 2008, les superficies de maïs avaient reculé de 7,5 millions d'acres, et les superficies de soya avaient progressé de 11 millions d'acres.

Pour 2009, la situation était moins claire. Selon les périodes, le ratio de prix favorisait tantôt le maïs, tantôt le soya. De plus, l'élément qui venait ajouter à l'incertitude était le coût des intrants. Toutefois, au courant de l'hiver le prix de détail des engrais aux États-Unis semblait s'ajuster à la baisse, reflétant les conditions du marché de gros. De plus, à partir de la fin février, les mouvements de prix du maïs et du soya ont graduellement favorisé le maïs.

*agents d'information, FPCCQ

TABLEAU 3





Ajoutez de la valeur à vos cultures avec ...



CONVERGE^{XT}

Continuez à pulvériser

Converge^{MD} XT contient un agent adoucisseur afin que vous puissiez l'appliquer à partir du présemis, jusqu'au stade de trois feuilles du maïs.



Converge^{MD} est une marque de commerce déposée par Bayer CropScience.



**SYNAGRI QUÉBEC 418 832.6196 • SYNAGRI SAINT-HYACINTHE 450 799.3245 • SYNAGRI MONTRÉAL SUD-EST 450 346.5384
SYNAGRI RIVE-NORD 450 752.1081 • SYNAGRI EST ONTARIO 613 932.0275**

Prévisions d'ensemencement 2009 pour le Québec

PATRIC MÉNARD, NATHALIE MARTEL*

Comme chaque année, le Service d'Information sur les marchés (SIM) de la FPCCQ émet ses prévisions d'ensemencements pour le Québec. Ces prévisions sont basées sur des discussions avec divers intervenants du milieu agricole (semenciers, conditionneurs, acheteurs, producteurs...).

Cette année, les producteurs de l'ensemble de l'Amérique du Nord font face à un contexte difficile pour la prise de décision d'ensemencement :

- le prix des grains a reculé de plus de 50 % depuis les sommets de l'année dernière
- l'avenir des prix est encore plus incertain que par le passé en raison de la crise financière qui sévit présentement
- les prix des fertilisants et des autres intrants agricoles ont connu une hausse marquée comparativement à l'année dernière.

Vu la hausse faramineuse du coût des fertilisants, les cultures plus exigeantes en fertilisants (ex. : maïs et canola) sont désavantagées par rapport aux cultures qui nécessitent moins d'intrants (ex. : soya et avoine). Au Québec, à ce jour, le prix de détail des fertilisants ne semble pas avoir suivi le recul des prix de gros.

Au sud de la frontière, le prix de détail des fertilisants semble vouloir suivre la tendance à la baisse des prix de gros. Face à la flambée des prix des engrais et à la chute des prix des grains, les producteurs américains ont procédé à peu d'achats d'engrais. Les distributeurs américains étaient aux prises avec d'importants stocks d'engrais achetés à forts prix et qu'ils ne parvenaient pas à écouler. Face à cette situation, les distributeurs américains semblent avoir décidé de limiter leur profit ou même encourir des pertes pour fournir leurs clients.

Ce phénomène ne s'est pas étendu ici encore... Un ajustement du prix des engrais sur le marché local pourrait entraîner une remontée des superficies de maïs. (tableau 1)

LE MAÏS

Une baisse significative des superficies de maïs est actuellement prévue. Des baisses de superficies seraient observées dans toutes les régions. Les superficies de maïs reculeraient de 11 % (une baisse conservatrice selon certains) pour atteindre seulement 350 000 hectares. En 2006, les prix déprimés et un printemps catastrophique avaient incité les producteurs à ne semer que 387 000 hectares. De telles superficies n'ont pas été observées depuis 1998.

Cette baisse s'expliquerait essentiellement par le fait que le maïs est la céréale produite



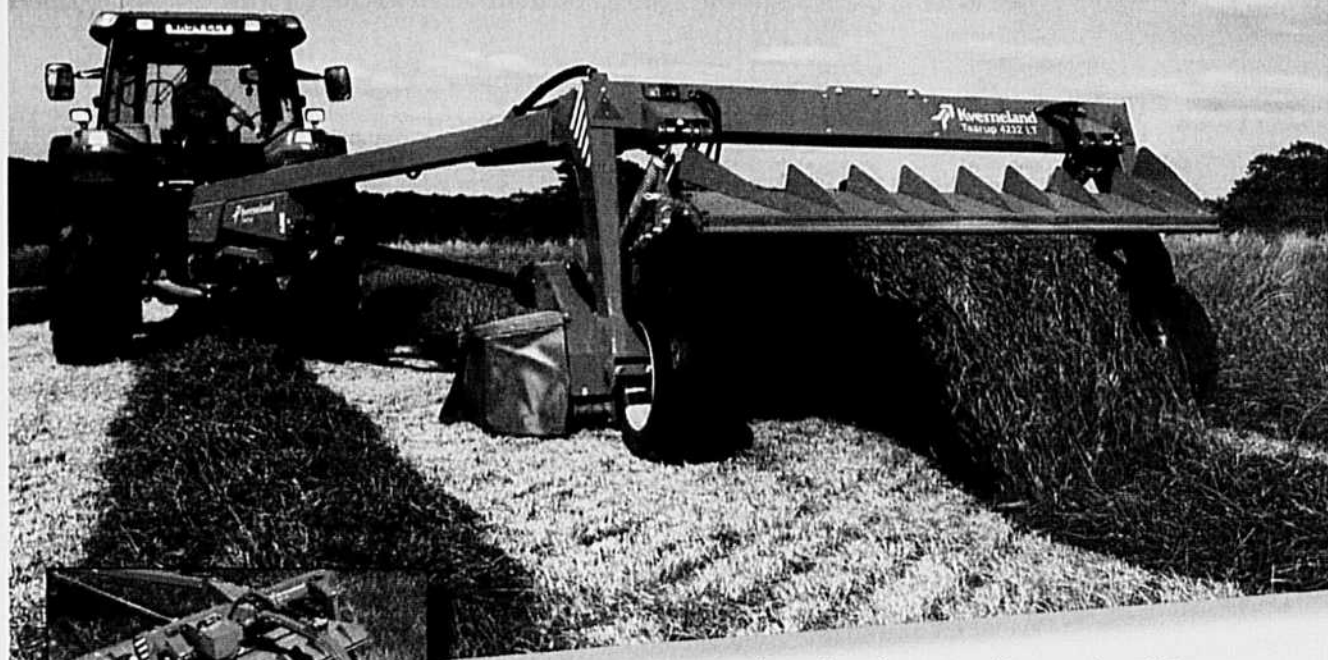
Faucheuses de série 4200

Performance et longévité,
un nouveau standard !

Doigts
semi mobiles
en acier



Rouleau conditionneur



Tapis groupeur
disponible sur
tous les modèles
de faucheuses

Les faucheuses Kverneland Taarup
de la série 4200 sont disponibles:

- en largeur de travail de 9'2" à 13'
(13' en modèle 4000);
- avec pôle centrale ou latérale;
- avec éparpilleur et/ou tapis groupeur;
- avec rouleau conditionneur ou doigts
en acier.

au Québec qui nécessite le plus important apport de fertilisants et qui a le coût de production le plus élevé. Les prix qui étaient offerts pour le maïs pour livraison à la récolte au courant de l'hiver, bien que supérieurs à la moyenne des dernières années, ne sont pas tout à fait à la hauteur du coût de production de cette année.

LE SOYA

Le grand gagnant du côté des superficies est sans contredit le soya. Ses avantages économiques sont nombreux cette année : c'est une plante qui peut bien performer sans apports de fertilisants minéraux et les prix actuels pour la récolte permettent de dégager un profit. Les superficies de soya progresseraient donc de 58 000 hectares (21 %) pour atteindre 280 000 hectares, un nouveau record. Les sommets précédents remontent à 2008 (232 000 ha) et à 2004 (200 000 ha). La majeure partie de l'augmentation des superficies du soya provient des superficies « délaissées » par le maïs. Toutefois, une augmentation des superficies de soya est attendue dans les régions périphériques.

Contrairement à la situation observée quelques fois au cours des dernières années, les primes pour le soya non-OGM ou IP sont perçues comme étant très intéressantes par les producteurs. À certains moments cet hiver, la prime pour le soya non-OGM à la récolte atteignant 60 \$/t. Certains producteurs ont aussi pu contracter certaines variétés IP à des prix avoisinant les 600 \$/t. En raison de l'augmentation de ces primes, nous prévoyons une augmentation des superficies de soya non-OGM cette année.

LE CANOLA

L'année dernière à pareille date, l'enthousiasme était à son paroxysme à propos du canola : les prix étaient à un sommet de tous les temps et à des niveaux bien au-delà des coûts de production. Cette année est un peu différente, les prix affichent un sérieux recul, le coût des intrants a grimpé en flèche et les producteurs de certaines régions ont frais à la mémoire les déboires de 2008, alors que les conditions météo ont fait un mauvais parti aux cultures de canola.

Pour toutes ces raisons, malgré le fait que les prix demeurent près des sommets historiques et qu'une usine de trituration devrait ouvrir ses portes à la fin de 2009, les superficies de canola devraient reculer légèrement par rapport à l'année dernière.

TABLEAU 1

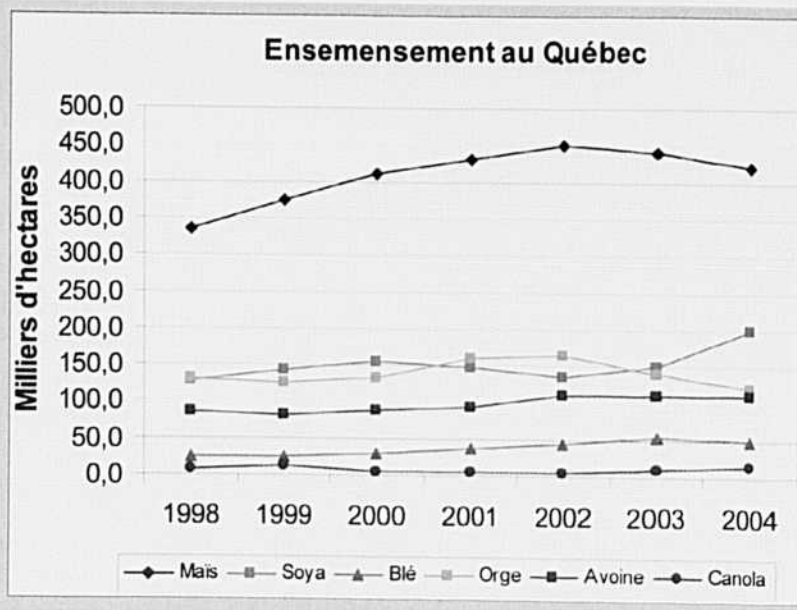
PRÉVISIONS DE SUPERFICIES AU QUÉBEC (HECTARES)

	2008	2009	Var (%)
Maïs	395 000	350 000	-11
Soya	232 000	280 000	21
Blé	54 500	54 000	-1
Orge	100 000	98 000	-2
Avoine	102 000	95 000	-7
Canola	18 000	16 000	-11

Source : 2008, Statistique Canada; 2009, prévisions FPCCQ



TABLEAU 2



La mise en service de l'usine de TRT-ETGO à Bécancour qui est prévue à la fin de 2009 devrait changer de façon notable le marché du canola. Le Québec passera d'une situation de surplus de production avec une demande ponctuelle pour l'exportation à une situation où la demande sera constante et bien au-delà de la production locale. À ce moment, la référence de prix pour le marché local sera la valeur de remplacement, comme c'est le cas depuis des années avec le maïs.

qui semble pour le moment offrir les moins bonnes perspectives de marché pour l'année prochaine. Sous l'effet combiné de fortes superficies en 2007, d'un rendement bien au-dessus de la moyenne et d'une baisse de la demande à l'exportation en 2008, les stocks d'avoine se sont gonflés, surtout dans l'Ouest canadien, passant de 556 000 tonnes en 2006-07 à 1,2

million cette année. Agriculture Canada prévoit un niveau de stock similaire à la fin de la saison 2009, ce qui met sous pression les prix pour la prochaine récolte. Les conditions du marché expliquent le recul plus important des superficies d'avoine par rapport aux autres céréales.

*agents d'information FPCCQ

LA POLYVALENCE À PERTE DE VUE

Les tracteurs poids lourds de la série 7400. Six modèles de 100 à 155 cv à la pdf

Grâce à la transmission Dyna-VT™ de série sur tous les tracteurs 7400, fini les secousses, les délais de traction, les pertes d'élan ou de puissance entre les vitesses. Vous réglez les paramètres concernant la puissance, l'économie et le confort pour obtenir la performance maximale au moindre coût d'opération.

MF 7400
Dyna-VT
pour la
polyvalence



Aujourd'hui, visitez www.masseyferguson.com

AMOS
Agritibi R. H. Inc.
AMQUI
Machinerie J.N.G. Thériault Inc.
COATICOOK
Service agricole de l'Estrie
LAURIER STATION
Faucher & Faucher Laurier Inc.
LOUISEVILLE
Machineries Nordtrac Ltée
MONT-JOLI
Garage Paul-Émile Ancill Ltée
MONT-LAURIER
F. Constantineau Inc.

NAPIERVILLE
Hewitt Equipement Ltée
ROUGEMONT
Hewitt Equipement Ltée
SABREVOIS
Équipements Guillet Inc.
SAINT-ANDRÉ AVELLIN
Garage André Parisien
SAINT-ANDRÉ-DE-KAMOURASKA
Garage N. Thiboutot Inc.
SAINT-AUGUSTIN
DE-DEMAURES (Québec)
Hewitt Equipement Ltée

SAINT-BRUNO (Lac St-Jean)
G. M. D. Inc.
SAINT-CYPRIEN
Alcide Ducllet & Fils Inc.
SAINT-DENIS-SUR-RICHELIEU
Groupe Symac,
machinerie agricole
SAINT-GEORGES-DE-BEAUCE
Aurélien Lessard Inc.
SAINT-HYACINTHE
Groupe Symac,
machinerie agricole
SAINT-ROCH-DE-L'ACHIGAN
Machineries Nordtrac Ltée

SAINTE-ANNE-DES-PLAINES
Équipements Yvon Rivard Inc.
SAINTE-JUSTINE-DE-NEWTON
R. Brisebois & Fils Ltée
SAINTE-MARIE-DE-BEAUCE
Faucher & Faucher Inc.
WARWICK
Champoux machineries Inc.



MASSEY FERGUSON®
www.masseyferguson.com

Massey Ferguson™ est une filiale à part entière de la société Agco Corporation, Duluth, Georgia - www.agcocorp.com



CÉRÉALES À PAILLE

Après plusieurs discussions avec des régions périphériques (et importantes régions productrices de céréales) plusieurs constats ressortent : les producteurs de ces régions sont également touchés par la hausse marquée des prix des intrants, dans plusieurs secteurs la récolte 2008 a été difficile en terme de rendements et de qualité, et peu de cultures permettent d'assurer un profit (comme c'est le cas présentement avec le soya). Pour ces raisons, nous prévoyons un recul des superficies ensemencées dans ces régions, car certaines superficies seraient abandonnées vu le faible potentiel de rentabilité.

L'avoine a l'avantage d'avoir un faible coût de production puisqu'elle est moins exigeante en intrants. Toutefois, c'est la céréale à paille

SOYA NATTO

Comment le semer?

MARTIN MÉNARD



L'un des produits-vedettes lors de la dernière journée portes ouvertes chez le semencier Ceresco, était le soya Natto. Face à cette légumineuse plus petite, une question vient rapidement à l'esprit : y a-t-il des équipements et des méthodes plus performants pour la semer? De l'aveu de plusieurs producteurs et experts, la réponse est évidemment oui. Votre magazine Grandes Cultures a profité de cette journée auprès des habitués du Natto pour vous présenter les points importants qui peuvent augmenter vos résultats lors du semis.

1- Choix du semoir

Commençons par le plus difficile : le choix du semoir. Techniquement, la sélection du semoir n'est pas compliquée, le problème est plutôt d'avoir l'unanimité! Car le dilemme réside entre opter pour un planteur versus un semoir conventionnel. Lequel est le meilleur?

- Le planteur

Comme nous le savons, le planteur a l'avantage d'être plus précis. Selon les tests effectués par Ceresco, un taux de germination de 90 % est fortement réaliste à l'aide du planteur. Ce taux élevé est le fruit d'un semis plus régulier et positionné à une profondeur plus uniforme. Le point faible de cet appareil concerne son prix et l'espacement habituel entre ses rangs. En fait, plusieurs cultivateurs ont des planteurs destinés au maïs espacés aux 30 pouces. Et comme nous le verrons plus loin, il est plutôt conseillé de semer le Natto selon un espacement minimal de 15 pouces. Il y a toute-



Chez les planteurs, les disques à soya (à gauche) comportent plus de rangées de trous, contrairement à ceux destinés au semis du maïs (à droite).

fois présence dans des fermes du Québec de planteurs espacés aux 15 pouces. Mais le poids supplémentaire de ce type de planteur peut être désavantageux lorsque sera venu le temps de faire du maïs, car il entraîne une plus grande consommation d'essence et un plus grand risque d'enfoncement. Cependant, pour Jacques Leclerc, un producteur de soya Natto près de Drummondville, la précision du planteur est un élément très important. Pour le citer : « le planteur représente une dépense importante, et le producteur doit avoir une superficie assez grande pour pouvoir le rentabiliser. Mais sa précision génère des économies de semence, et une croissance plus uniforme des plantes. Le Natto est une plante moins vigoureuse, et elle peut être plus affectée par un semis trop creux, ou par une trop forte population (cause de Sclerotinia) ». À ceux qui veulent s'équiper pour faire du soya Natto, il leur conseille donc d'opter pour un planteur à maïs aux 15 pouces.

- Le semoir conventionnel

Moins dispendieux, plus répandu et permettant surtout un large choix quant à l'ajustement des largeurs des semis, le semoir conventionnel représente un choix particulièrement intéressant pour ceux qui n'ont pas d'immenses étendues à cultiver. Nous connaissons cependant son côté obscur : la précision des semis, notamment au sujet des populations plantées et la profondeur à laquelle ils sont insérés. À cet égard, le taux de germination serait moindre : aux environs de 85 %. Mais, pour Pierrick Gripon, producteur spécialisé en soya Natto pour Ceresco, un bon semoir demeure l'outil de prédilection pour semer du Natto. « Un semoir peut faire des rangs jumeaux, ce qu'un planteur ne peut pas. De plus, une fois bien ajusté, le semoir permet de bonnes performances ». Vous lirez dans les prochaines lignes ses propres ajustements qui lui permettent du succès.

On voit ici la différence entre le soya Natto (plus petit) et le soya conventionnel. La différence au niveau des dimensions fait comprendre pourquoi il faut ajuster la machinerie spécifiquement.



Photos : Martin Ménard

Ajustement n° 1 : Population et profondeur. Le taux de population doit être fixé entre 650 000 et 700 000 plants à l'hectare. De son côté, la profondeur de semis joue entre 1 pouce à 1,5 pouce (toujours semer dans la « fraîche »).

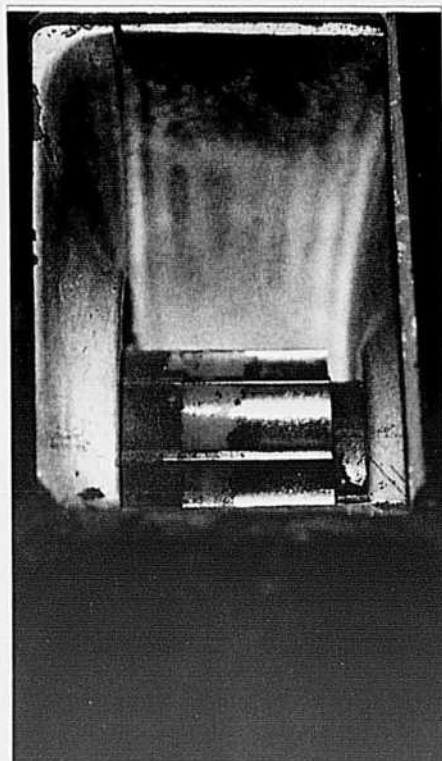
Ajustement n° 2 : La vitesse. Premièrement, il y a la vitesse du mécanisme du semoir. Il est important d'utiliser la plus basse des deux afin d'améliorer la précision. L'autre vitesse est évidemment celle du tracteur, qui selon Pierrick Gripon doit être comprise entre 6 et 8 km/h. Semer à une vitesse supérieure provoque souvent des blocages au niveau des tubes, entraînant des semis en paquet.

Ajustement n° 3 : Fermer la porte. On entend par porte le petit clapet qui couvre une partie de la cannelure. Advenant que cette porte ne soit pas fermée, des grains de soya Natto supplémentaires s'écouleront par eux-mêmes sous l'effet de la vibration, ce qui augmentera de façon non désirée les populations.

Ajustement n° 4 : La largeur des semis. Chacun sa technique, mais Pierrick Gripon privilégie un semis en rangs jumeaux. Pour ce faire, il bouche deux

rangs à tous les deux rangs. En d'autres mots, il utilise les rangs 1 et 2 de son semoir, il bouche les rangs 3 et 4, utilise les rangs 5 et 6, bouche les 7 et 8, etc. Son semoir est espacé aux 7,5 pouces ce qui, concrètement, lui donne deux rangs jumeaux espacés de 7,5 pouces, et un espace central de 22,5 pouces (voir illustration 1). Les avantages pour lui des rangs jumeaux sont nombreux. D'une part, l'espacement de 7,5 pouces entre les deux rangs de soya augmente la compétition, ce qui conduit à des plants plus hauts, donc plus faciles à battre. D'autre part, l'espacement de 21,5 pouces au centre laisse respirer la plante, diminuant les risques de maladie comme la *Sclerotinia*. De plus, l'espacement au centre peut être pratique si vous devez asperger le champ d'herbicide durant l'été, car les pneus de tracteur n'écraseront pas le soya. À noter que si l'espacement de votre semoir est aux 6 pouces, les rangs jumeaux sont possibles, vous avez seulement moins d'espace au centre (18 pouces) pour faire circuler les roues de tracteur. Pour bloquer les rangs d'un semoir, il faut boucher l'alimentation aux cannelures. Vous pouvez insérer une plaque vendue spécialement à cet effet, ou, au dire de Pierrick, simplement mettre du ruban à conduit (Duct tape). (Photo 6)

Ajustement n° 5 : Tester le semoir. Avant d'entreprendre le semis du champ au complet, il faut faire un test sur une distance de 30-40 pieds, dans une



La cannelure doit être ajustée avec soin afin de semer les bonnes populations. Trop de plants peuvent engendrer des maladies, pas assez peuvent diminuer la compétition et le rendement.

cour de gravier ou dans le champ. Il existe différentes façons de tester le semoir, mais assurez-vous que la vitesse à laquelle vous faites votre test soit la même que celle à laquelle vous avez l'habitude de semer. Autrement le test sera faussé. Il est également conseillé de procéder à des contre-vérifications lors du semis en calculant les quantités de semence que vous ajoutez dans le semoir versus les distances que vous parcourez dans le champ entre chaque remplissage de semence.

Ajustement n° 6 : La bonne température. Pour lui, le sol doit être bien

**Rentabilisez vos ventes
2009**

Soya
Variétés primées avec contrat de production
(Ceresco, NK et Pro Seeds)

Entreposage
Grande capacité disponible

Soutien technique
Une équipe d'agronomes et de techniciens
est à votre disposition et ce, en tout temps.



Composez le : 450-427-3831
1-888-427-SOYA (7692)

www.sgceresco.com
166, ch. Grande Ligne
Saint-Urbain-Premier (Québec)
J0S 1Y0



LIQUIDE
Option^{MD}

LE NOUVEAU LIQUIDE PRATIQUE

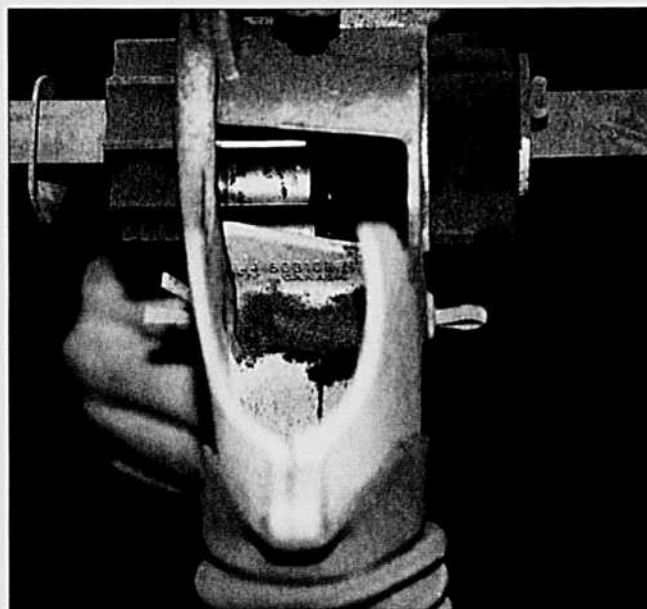
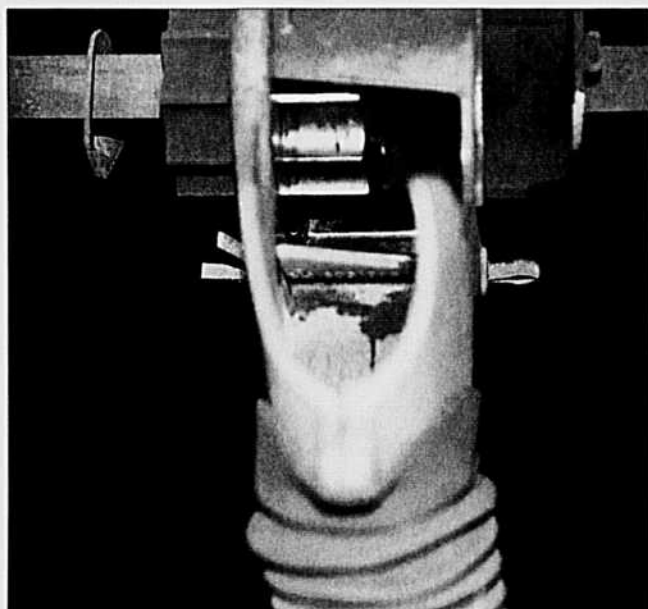
Option^{MD} Liquide est le seul herbicide de sulfonyleurée, en postlevée, disponible en formulation liquide. Il est donc plus facile à mesurer – surtout si la superficie de vos champs n'est pas en mesures exactes de 20 acres. Option Liquide peut être utilisé de la première à la huitième feuille du maïs. Et il s'applique avec plusieurs partenaires de mélanges en réservoir, pour un désherbage en un passage. Vous ne passerez pas votre temps à faire des longueurs supplémentaires.



Bayer CropScience

bayercropscience.ca ou 1 888-293-6847

Toujours lire et se conformer aux directives. Option^{MD} est une marque de commerce déposée de Bayer. Bayer CropScience est membre de CropLife. 9754F-0109



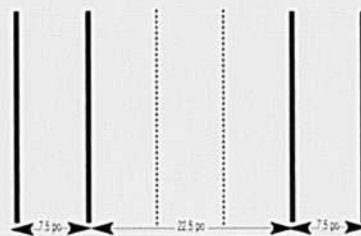
La photo de gauche fait état d'un semoir dont la porte est ouverte, tandis que celle de droite nous montre un ajustement où la porte est fermée.

réchauffé et atteindre une température minimale de 12 °C. Une température de 15 °C est visée et dans sa région, cela l'amène aux environs du 20-25 mai.

- Le semoir à air

De plus en plus de manufacturiers offrent des semoirs à air, c'est-à-dire des semoirs munis d'une boîte centrale qui distribue avec une pression d'air la semence à chaque rang. Il est toujours question d'un ajustement des populations par cannelure, mais selon Yoland Thétreault, représentant pour John Deere, « Le système à air offre l'avantage de mettre de plus grandes quantités de semence, et ce, beaucoup plus facilement. De plus, les producteurs ont accès à des semoirs de bonne dimension et ces derniers sont faciles à transporter sur la route puisqu'un système hydraulique permet de replier les côtés. Concernant l'ajustement des populations, il est sensiblement le même que pour les semoirs conventionnels. »

Illustration I



Légende

Rang semé : ———
Rang bloqué : ·····

TABLEAU I : IMPACTS DE L'ESPACEMENT DES SEMIS DE SOYA NATTO

Espacement entre les rangs	Points forts	Points faibles
15 ou 12 pouces	Excellente aération entre les rangs diminuant de beaucoup les chances de maladies reliées à l'humidité.	Crée moins de compétition chez le soya, ne le forçant pas à pousser en hauteur. Cela engendre des pertes lors de la récolte (gousses basses).
7,5 ou 6 pouces	Suscite beaucoup de compétition à travers les plants de soya. Cela les force à pousser en hauteur.	La population dense favorise les maladies. Un phénomène qui s'accroît davantage lors des étés pluvieux.
Rangs jumeaux	Génère de la compétition entre les plantes, sans compromettre leur aération.	Technique de semis moins évidente, surtout pour les adeptes de semi-direct qui sèment sur un retour de maïs (cela oblige le producteur à parfois semer sur l'ancien rang de maïs).

RECYCLAGE DES CONTENANTS DE PESTICIDES VIDES

Posez un geste vert, participez au programme!

Le programme de recyclage des contenants de pesticides vides de CropLife Canada est de retour en 2009. Du 1^{er} mai au 31 octobre, les producteurs agricoles du Québec sont invités à rapporter leurs contenants à l'un des 60 points de collecte que l'on retrouve partout au Québec. Associée à cette initiative environnementale, L'Union des producteurs agricoles (UPA) invite le monde agricole à faire sa part pour l'environnement en y participant activement.

Ce programme vise les contenants rigides avec bouchon, en format de 23 litres et moins, dans lesquels sont commercialisés la majorité des pesticides liquides. Ces bidons doivent être retournés aux détaillants, rincés et propres (sans

résidus), débarrassés de leur bouchon et, autant que possible, de leur étiquette. Il s'agit d'un programme sans frais pour les producteurs offert sur une base volontaire. La liste des détaillants participants et les consignes de nettoyage sont disponibles sur le site www.croplife.ca

Plus de 135 000 contenants ont été récupérés en 2008 au Québec.

En participant à ce programme, les producteurs agricoles posent un geste vert qui donne à ces bidons une deuxième vie qui autrement aboutiraient dans les sites d'enfouissement. Fait intéressant à souligner, le plastique ainsi récupéré est décheté et recyclé pour fabriquer, entre autres, des tuyaux de drainage agricole.

Le programme de recyclage des contenants de pesticides vides est une initiative de CropLife Canada, à laquelle s'associe l'UPA, en collaboration avec Agriculture et Agroalimentaire Canada par l'intermédiaire du Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec.

Source : Linda Dufault, conseillère en communications, L'Union des producteurs agricoles, 450 679-0540, p. 8589, ldufault@upa.qc.ca

Information : Germain Pelletier, secrétaire général, Conseil provincial CropLife Canada, 450 521-5852, germainp55@sympatico.ca

AVEC SEMENCES BELCAN, VOUS PARTEZ GAGNANT !

► Présente dans le milieu agricole québécois

DEPUIS PLUS DE 50 ANS

► Offre une gamme complète de semences et de traitements de semences :

- Soyas IP, conventionnels ou transgéniques,
- Semences de céréales et fourragères
- Semences de Maïs Pride



Essayez notre nouveau produit, le soya AC[®] 0800RR*, qui offre une levée très rapide et est un premier choix pour les semis directs.

Semences Belcan est aussi intéressée à acheter vos récoltes de soya.

® AC est une marque officielle utilisée sous licence d'Agriculture et Agroalimentaire Canada

* Variété SeCan distribuée par le réseau Belcan.

Semences Belcan, une équipe à connaître!

www.agrocentrebhelcan.com

180, montée Ste-Marie, Ste-Marthe (Comté Vaudreuil), QC J0P 1W0
Tél.: 450 459-4288 / 1 800 363-5145 / Téléc. 450-459-4216



JOIGNEZ-VOUS À NOTRE ÉQUIPE !

Vous avez le désir de réussir! Vous avez la volonté de travailler fort, avez de l'entregent et souhaitez vous rendre utile! Nous vous offrons de vous joindre à notre réseau provincial d'agents!

Semences Belcan est présentement en pleine expansion et est à la recherche de nouveaux agents afin d'améliorer sa couverture provinciale. Nous vous offrons formation, encadrement, support, ainsi que des possibilités de gestion du crédit.

Si vous êtes intéressés (es), veuillez communiquer avec:

Patrice Beaulieu, agr.

514-863-6846

Courriel:

pbeaulieu@agrocentrebhelcan.com

«Le métier d'agriculteur devrait être plus reconnu»

PIERRE FOURNIER*

Cette citation est du Dr Richard Béliveau. M. Béliveau est un chercheur professeur en biochimie et il s'intéresse grandement aux liens entre la nature des plantes consommées et le cancer chez les humains. Il a écrit au moins trois livres sur le sujet.

Quand il parle, on l'écoute et ses explications sont simples. Il a du « charisme » et il répond aux questions avec ses connaissances et avec cœur. Et le temps lui donne de plus en plus raison : on est exigeant sur la qualité de nos produits.

Il estime que le **métier d'agriculteur est le plus important sur la terre et qu'il devrait être davantage reconnu et mis en valeur**, soulignant du fait la bonne qualité des aliments produits chez nous. À jour, ses recherches ont été dirigées vers les fruits et légumes, mais qui sait, le jour n'est pas loin où les céréales et les protéagineuses seront en observation dans ses laboratoires.



« C'est vrai que je pense grand, mais personne au MAPAQ n'a allumé, déplore-t-il. C'est dommage, car nous aurions été les seuls au monde à faire ça. » (*La Terre de chez nous*, 19 mars 2009).

SON RÊVE?

1. D'être au Québec le fer de lance de la R-D mondiale sur l'alimentation et la santé par le biais de fermes expérimentales (légumes et autres);
2. D'obliger les étudiants à visiter des fermes et à réaliser des films pour valoriser le travail de la terre et de ses artisans;
3. De démontrer tout le sérieux entourant notre production alimentaire, de voir nos infrastructures et de prendre conscience des investissements dans le milieu agricole.

Se projeter vers l'avenir
avec contrôle



Budgitel

OUTIL DE PLANIFICATION BUDGÉTAIRE

Nouvelles productions maintenant ajoutées :

- Bouvillons
- Vache-veau et veaux de grain
- Ovins
- Caprins
- Acéricoles

Productions déjà existantes :

- Porcs, lait et grandes cultures

Fédération des
groupes conseils agricoles
du Québec
... pour une gestion globale
de votre entreprise

555, boul. Roland-Therrien, Longueuil (Québec) J4H 4E7
Tél. : 450 679-0530, poste 8227
Courriel : lucie.gauthier@fgcaq.com www.fgcaq.com

**ESSENTIEL : TRANSMETTRE
L'AMOUR DU MÉTIER
À LA RELÈVE**

Il faut rapprocher la société moderne à la notion d'aliments sains. Il faut le dire aux jeunes. Il faut aller dans les écoles et parler des bienfaits de l'agriculture dans notre société. En Alberta, dès le primaire, il y a le concept : « *Ag in the classroom* ».

Vous le savez, un sol en santé produire davantage d'aliments sains. Les concepts de base sont connus : chaulage, égouttement, rotation, etc.

Parlant de rotation, je reprends une citation de Simon Audette, producteur agricole de la Présentation, datant de 1998 : « Une rotation à deux cultures, ce n'est pas une rotation! Pour couper réellement les cycles de maladies et de mauvaises herbes, il faut trois cultures au minimum ».

Voilà pourquoi les connaisseurs font des rotations avec 3-4 cultures, dépendamment où

vous êtes situé au Québec : maïs, soya, céréales, légumes, canola, etc. Faites-en la preuve chez vous et montrez ça à la relève durant l'été... Une image vaut mille mots.

**LE QUÉBEC A BESOIN DE
SA RELÈVE AGRICOLE**

Il nous faut lui donner sa vraie place au sein de l'entreprise et lui laisser prendre des risques. D'ailleurs, les centres de formation et de consultation (CFC) ont un code qui « force » la réflexion sur le sujet de la relève : il s'agit du code AROQA, qui signifie : arrête, réfléchi, observe, questionne et agit.

Quand j'ai vu cela, j'ai pensé à une statistique transmise à un groupe de producteurs, par Gaétan Plante, agronome à BCN, sur le transfert des fermes : « Moins de dix heures de discussion y sont consacrées quand on pense que des valeurs de quelques millions de dollars sont en jeu et qu'on a travaillé plus de 80 000 heures à bâtir cette entreprise ».

Y a-t-il de quoi encourager ou décourager la relève à la vue de ces chiffres? Comment motiver son monde si on ne lui accorde pas de temps de discussion?

Il faut encourager les jeunes à s'établir et à être fiers de leur profession. Il faut les diriger, mais les laisser rêver également. Il leur faut de l'innovation. La société doit prioriser le transfert des fermes et s'assurer que nos bâtisseurs divulguent leurs recettes de succès et d'efficacité en agriculture. Il y a beaucoup d'expertise non publiée dans les livres.

**« NOS POLITICIENS ONT
LE DEVOIR D'ÊTRE PRÉVENANTS
ET DE COLLABORER AVEC
NOS JEUNES. »**

Mais pour réussir, la relève aura besoin de ceci :

- une gestion du temps très efficace
- communiquer facilement
- aimer travailler en groupe

La Compagnie
NORMAND
Ltée.

www.cienormand.com

340, RUE TACHE, SAINT-PASCAL QC G0L 3Y0
Sans frais: 1 888.666.7626 Tél.: 418.492.2712
Fax: 418.492.9363 normand@cienormand.com

NIVELEUSE UNISOL™

L'EFFICACITÉ À SON MAXIMUM

- Économie de carburant jusqu'à 50 %
- Nivèle trois fois plus rapidement
- Obtenez jusqu'à 25 % plus de rendement

Disponible en 32, 34 et 36 pieds.
Autoportante et directionnelle avec teflon anti-friction.
Rétractable de la cabine en 30 secondes.
Pour tracteurs à partir de 140 HP.



Depuis 1857, La Compagnie Normand Ltée un gage de qualité, de robustesse et de fiabilité

AUTOFARM.
Autoguidage GPS

**LES SPÉCIALISTES EN AGRICULTURE
DE PRÉCISION AU QUÉBEC**

INNOTAG

- La meilleure performance sur le marché.
- Autopilotage avec capteur d'angle et valve hydraulique intégrée
- Nivelage et conduite de l'outil en option.
- Précision disponible : +/- 15cm Omnistar XP*
+/- 10cm Omnistar HP*
+/- 2cm RTK

Frais annuels de souscription chez Omnistar

L'ensemble à partir de 18 999\$

VALVE HYDRAULIQUE A-5

MODULE DE TOIT

Notre réseau couvre toutes les régions du Québec. Contactez-nous

Le module à 2 antennes vous offre beaucoup plus de précision à basse vitesse ainsi que dans les bouts de champs. Le A5 RTK permet de semer et de sarcler en tout temps avec une précision de +/- 2 cm.

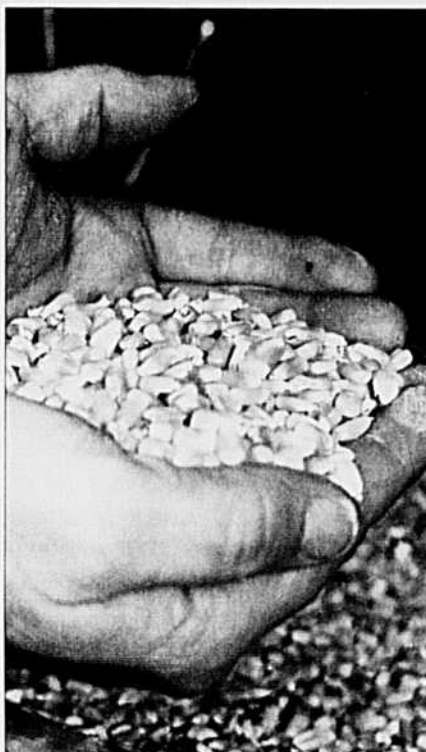
www.innotag.com **info@innotag.com** **1 800 363-8727**

- s'entourer de spécialistes
- apprendre à négocier
- analyser les opportunités
- avoir un réseau de contacts
- aimer le travail et la vie de famille
- participer à des concours : Jeunes agriculteurs d'Élite, Cérés, Innovation, etc.

CONCLUSION

Si le D' Béliveau veut sensibiliser le consommateur sur le rôle essentiel des agriculteurs, appuyons-le, nous en serons tous gagnants. Des revenus en 2008 de 7,5 milliards de dollars à la ferme ne peuvent laisser le consommateur indifférent. M. Béliveau a les médias avec lui, il a la passion dans son travail. Il peut facilement la communiquer aux jeunes de la relève.

Il a l'attention du public quand il parle de santé. Pourquoi ne pas lui faire dire que la santé du Québec passe par la santé de son agriculture? Les producteurs ont toujours aimé les défis et ils seront de plus en plus nombreux avec la mondialisation.



Les jeunes savent que la terre produira toujours de la nourriture, mais également des nutraceutiques, des oméga-3, de l'énergie, de l'amidon, des médicaments, de la biomasse et serviront aussi de sites agrotouristiques.

Il ne faut pas qu'en parler, il faut agir. Faisons confiance en la relève pour développer tous ces marchés. Ils voudront toutefois en vivre, avoir la confiance du consommateur et se sentir appuyés par l'État.

Souvenez-vous : les grandes idées mettent du temps à prendre la place qu'elles méritent! Peut-être que la vie politique est trop courte pour comprendre ça...

**agronome-conseil*



Abonnez-vous à : LA TERRE
DE CHEZ NOUS

555, boul. Roland-Therrien, bureau 100, Longueuil (Québec) J4H 3Y9
450 679-8483 poste 7274, 7413 www.laterre.ca

Depuis 1929, *La Terre de chez nous* est le pilier de l'information agricole au Québec. Chaque semaine, plus de 100 000 lecteurs la consultent.

Avec votre abonnement, vous recevrez aussi les publications suivantes :
Bovins du Québec • Forêts de chez nous • Grandes Cultures • L'Utili-Terre • plus tous les dossiers spéciaux

Je m'abonne

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Code postal : _____ Téléphone : (____) _____

Courriel : _____

Abonnez-moi à *La Terre de chez nous* pour :

Québec 1 an: 58,70\$ 2 ans: 95,95\$ 3 ans: 118,52\$ (Taxes incluses)

Chèque

Cartes de crédit (Visa/Master Card)

Ci-joint la somme de : _____ \$

No. : _____

Exp. : ____/____/____

TPS : R 1218 5132 3
TVQ : 1006 1126 05

Prix en vigueur au Québec jusqu'au 31 juillet 2009
Extérieur du Québec : contactez-nous.

Signature _____





Une qualité qui vaut la
peine d'être bien protégée

Folicur™

Le Folicur est un fongicide systémique à large spectre d'action qui agit contre les champignons et les bactéries responsables de la maladie du collet et de la pourriture des tiges. Il agit également contre les maladies foliaires causées par les champignons et les bactéries. Le Folicur protège la culture de la maladie du collet et de la pourriture des tiges pendant toute la durée de la croissance de la plante.

Bayer CropScience



www.bayercropscience.ca ou 1 888 283-6847

Toujours lire et se conformer aux directions de l'étiquette. Folicur est une marque déposée de Bayer. Bayer CropScience est membre de CropLife Canada.

03/09-9743F

La qualité garantie à vie

FENDT

Série 800

2 modèles :
818 180 HP
820 200 HP

VARIO TMS



La compétence de Fendt en matière de production, se manifeste dans trois domaines :

- La production adaptée aux clients.
- La maîtrise de technologie de pointe innovante.
- Le système de gestion intégré certifié.

**LA QUALITÉ GARANTIE À VIE
VOUS EST OFFERTE
CHEZ NOUS !**

Besoin urgent d'un
nouveau tracteur ?
Chez nous,
c'est la place !

#1
**TOUJOURS
& ENCORE**
en Amérique du Nord

Bossé & Frère inc.

418 248-0955

275, Avenue Bossé, MONTMAGNY

(Qc) G5V 2P4

www.bosse-frere.com

FENDT

